

2021 - 2022

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

MASTER

Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

**DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE ET SECONDE**



Université
de Lille



FACULTÉ
DES HUMANITÉS
Département Sciences du langage

Mot du Doyen de la faculté des Humanités

Chères étudiantes, chers étudiants,

Les Humanités rassemblent les disciplines qui s'intéressent à la manière dont les individus et les groupes sociaux construisent et transmettent le sens, qui est un ciment indispensable à toute vie humaine. À la Faculté, ce sont des disciplines comme l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres – anciennes et modernes –, la philosophie ou les sciences du langage qui apportent des réponses à cette interrogation fondamentale. Elles sont essentielles pour qui veut pouvoir compter sur une capacité de jugement juste, notamment quand survient une crise comme celle que nous traversons.

Directement ou indirectement, la Faculté des Humanités vous prépare à cela. Héritière d'une longue tradition, elle est non seulement l'une des composantes de l'Université de Lille mais aussi l'un des pôles d'enseignement et de recherche les plus importants en France dans son domaine. Y étudier est une opportunité dont vous devez vous saisir.

L'engagement est un principe essentiel de réussite dans vos études – et de manière, plus générale, dans nos vies. Cela sera d'autant plus vrai cette année où la rentrée universitaire est si singulière. Vous pouvez compter sur les équipes de la Faculté et des départements pour apporter des réponses à vos questions voire à vos inquiétudes.

Après une année éprouvante, nous espérons tous pouvoir reprendre des conditions d'enseignement aussi normales que possible. C'est grâce à notre engagement collectif que nous y parviendrons.

Gabriel GALVEZ-BEHAR

Professeur des Universités

Doyen de la Faculté des Humanités

La Faculté des Humanités en quelques mots et en quelques chiffres

La Faculté des Humanités est une unité de formation et de recherche de l'Université de Lille. À ce titre, elle regroupe sept départements, associe cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques. Elle est dirigée par un doyen et un conseil de faculté où siègent des représentants des étudiants et des étudiants.

La Faculté des Humanités en chiffres

- 7 000 étudiants ;
- Près de 200 enseignants et enseignants-chercheurs ;
- Près de 400 chargé.e.s de cours ;
- Plus de 200 000 monographies dans les bibliothèques associées.

L'équipe de direction de la Faculté :

Doyen : Gabriel Galvez-Behar

Vice-doyens : Cédric Patin – Gabrielle Radica – Marie Bulté

Direction des services d'appui : Catherine Lenain

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/>

Réunion de rentrée et reprise des cours

Master 1 et Master 2 en présentiel :

M1 FLE : séance d'information le jeudi 16 septembre à 10h

M2 FLE : séance d'information le jeudi 16 septembre à 14h

Début des cours: le 20 septembre 2021

Master 2 à distance :

Des informations vous seront transmises début septembre
début des cours : le 20 septembre 2021

ATTENTION, pour les étudiants salariés inscrits en présentiel :

Il est recommandé aux salariés de ne pas manquer la réunion de rentrée ainsi que le premier cours (prise de décisions et informations) et de prendre contact avec chacun des enseignants avant la mi-octobre : l'absence aux cours désavantage l'étudiant. Il n'est pas possible de s'inscrire dans la formation FLE à l'Université de Lille si vous ne pouvez suivre aucun cours.

Un régime aménagé des examens pour les salariés est possible, le document, à compléter par votre responsable d'année est à déposer au secrétariat au début des cours.

Présentation du Master FLE/S

Le Master Sciences du Langage parcours DDL-FLE/S vous permettra, en formation initiale ou continue, de devenir des professionnels de l'enseignement et de la didactique du FLE.

L'offre de l'Université de Lille présente cinq points forts :

1. Analyse réflexive des pratiques d'enseignement/apprentissage linguistique en FLE/S et analyse des interactions en contexte international et en contexte d'intégration et de migration.
2. Étude des processus d'acquisition d'une L2 (dont le FLE).
3. Pluralité de dispositifs et de formations aux outils numériques pour l'enseignement des langues.

Les étudiants de **Master 1 et 2 DDL FLE/S** sont invités à trouver un **stage** avant Noël, de préférence à l'étranger pour le FLE.

NB important : **Le parcours DDL FLE comporte des UE en commun avec les deux autres parcours de DDL de Sciences du langage : DDL anglais et DDL FLE-Sourds.** Il est recommandé, si vous êtes concernés par ces parcours, de vous rapporter à leurs propres guides des études afin d'avoir le détail de leurs enseignements.

En Master 2, il existe 2 options :

- option ingénierie professionnelle
- option langues et migrations

L'option **ingénierie professionnelle** vous prépare à la conception et à l'animation de dispositifs d'apprentissage des langues. Vous serez amenés à concevoir et organiser des dispositifs de formation - présentiel, ouvert ou à distance, formation d'enseignants - et en initier l'expérimentation.

L'option **langues et migrations** prépare à l'enseignement avec des publics migrants en France ou à l'étranger, dans le cadre de structures associatives ou d'accueil d'urgence. Les dimensions sociolinguistiques et interculturelles seront particulièrement étudiées ainsi que la mise en œuvre de cours pour des faibles niveaux de langue (alpha, post alpha, A0 et A1) avec des profils divers (NSA, PSA, SA) ou avec des publics hétérogènes et/ou dans des configurations non stabilisées.

NB : Le M2 option ingénierie professionnelle peut être préparé à distance.

Les étudiants de **Master 2** préparent un mémoire (au choix) :

- de type « mémoire professionnel » à partir d'un projet d'action dans un organisme en rapport avec leur stage du second semestre.
Ce mémoire s'accompagne d'un livrable, document pédagogique conçu par vous et utilisable par d'autres acteurs du champ de la didactique des langues qui met en valeur le travail effectué durant le stage.
Ou
- de type « mémoire de recherche » à partir d'une recherche de terrain visant la description, l'explication, ou la compréhension de faits didactiques et acquisitionnels au moyen d'observation et/ou d'expérimentations.
Ce mémoire s'accompagne d'un volume complémentaire qui fait état des données du corpus que vous avez exploité et qui met ainsi en valeur le travail effectif sur le terrain (transcriptions, sélection de documents etc).

OBJECTIFS

M1 DDL-FLE/S : acquérir les fondements théoriques en didactique, linguistique et sociolinguistique ; s'initier à la pratique réflexive de l'enseignement des langues ; savoir analyser et prendre en compte le développement du système linguistique de l'apprenant en L2 ; se situer dans une perspective d'ingénierie éducative en formation présentielle, ouverte et à distance (FOAD - numérique).

M2 DDL-FLE/S : mettre en place (sur un terrain donné : description, narration, évaluation) et approfondir une approche d'ingénierie éducative, avec des accents sur les dispositifs en FLS pour les migrants (**option langue et migration**), sur le FOS, ainsi que sur la formation des enseignants de langue ; articuler (justifier) la mise en place de ces pratiques enseignantes et apprenantes à leurs champs de recherche praxéologiques et théoriques respectifs (linguistique, didactique, sociolinguistique) ; développer la connaissance des effets des innovations technologiques (médiatisation des ressources) dans ces disciplines (**option ingénierie professionnelle**) ; développer la capacité à conceptualiser les faits linguistiques (ex.: productions orales ou écrites des apprenants ou des enseignants de FLE/LVE), didactiques (ex.: avec observations directes de classes et/ou entretiens) sociolinguistiques (idem), propres au domaine de la communication didactique dans une langue étrangère.

La spécificité de ces formations professionnalisantes est assurée par la collaboration avec le Département de l'Enseignement du Français à l'International (DEFI) et le Centre de Ressources en Langues (CRL).

Les débouchés sont principalement : *l'enseignement* du FLE/S en France et à l'étranger ; les métiers liés à la pédagogisation de ressources et à l'écriture de scénarios sur différents supports, y compris les supports numériques.

Faire un stage

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises dans votre formation à l'université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite de vos études et faciliter vos démarches d'insertion professionnelle.

Véritable appui pour élargir votre réseau professionnel et faciliter votre recherche de stage, nous vous invitons à vous inscrire sur Lilagora, la plateforme de mise en relation avec le monde socio-économique, et à rejoindre la communauté de la Faculté des Humanités.

Tout stage donne lieu à la production d'une convention de stage qu'il convient de saisir sur l'application PSTAGE disponible sur votre ENT.

Afin de vous guider dans la saisie de vos conventions de stage, des tutoriels sont accessibles sur PSTAGE, ainsi que sur la page *Relations Professionnelles- stages* de la faculté : <https://humanites.univ-lille.fr/relations-professionnelles-stages>.

Le bureau des stages de la Faculté des Humanités vous accueille pour vous guider dans vos démarches de stage au bureau A3.336 : les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 10h à 12h et de 15h à 17h.

Mail : suzanne.klimsza@univ-lille.fr

Tel : 03 62 26 95 00

La responsable du **Parcours DDL-FLE** et des **Master 1 et 2 en présentiel** est :

Émilie KASAZIAN - Maître de conférences de sciences du langage, didactique des langues et du FLE - UMR 8163 STL

emilie.kasazian@univ-lille.fr

La responsable du **parcours FRU (Français au Royaume-Uni) du Master 1 DDL FLE/S** est :

Juliette DELAHAIE - Professeure des universités en didactique du FLE - UMR 8163 STL

juliette.delahaie@univ-lille.fr

La responsable du **M2 à Distance** est :

Sophie BABAULT - Maître de conférences HDR en didactique du FLE - UMR 8163 STL

sophie.babault@univ-lille.fr

La responsable du **Parcours DDL Anglais** (voir le guide des études DDLC Anglais) est :

Annick RIVENS -

annick.rivens@univ-lille.fr

La responsable du **parcours DDL FLE-Sourd** (voir le guide des études DDL FLE-Sourds) est :

Annie RISLER -

annie.risler@univ-lille.fr

La responsable administrative du **département SDL** est :

Audrey CHOQUET

Audrey.choquet@univ-lille.fr

La **gestionnaire pédagogique (accueil des étudiants) du département SDL** est :

Anne MARTEL

Anne.martel@univ-lille.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h (merci de respecter les horaires).

Conditions d'admission

Prérequis en M1 DDL-FLE/S

- Pour les L3 option FLE : avoir validé deux Unités d'Enseignement en didactique du FLE et deux Unités d'Enseignement de linguistique de niveau troisième année de licence
- ou pouvoir faire la preuve d'une expérience d'enseignement ou de responsabilités pédagogiques ou éducatives significative dans le champ du Français Langue Étrangère ou de la didactique des langues, en France ou à l'international
- ou avoir suivi et validé des enseignements en didactique des langues et / ou en pédagogie dans un autre parcours que l'option FLE.

Étudiant.e.s en formation initiale. Vous devez être titulaire d'une licence (180 crédits européens) de sciences du langage, de lettres ou de langues vivantes (LLCE ou LEA). Les candidat.e.s titulaires d'une autre licence rempliront une demande de validation d'acquis qu'ils/elles joindront à leur dossier de candidature (les éventuelles pièces demandées sur chacun des formulaires ne sont à produire qu'une fois, pour l'ensemble des deux dossiers).

Les candidat.e.s en reprise d'études qui satisfont les prérequis peuvent ne pas satisfaire les conditions de diplôme énoncées ci-dessus. Dans ce cas, ils/elles rempliront une demande de validation d'acquis à joindre au dossier de candidature (les éventuelles pièces demandées sur chacun des formulaires ne sont à produire qu'une fois, pour l'ensemble des deux dossiers).

Prérequis en M2 :

- Validation du M1 FLE/S.
- Pour les autres candidat.e.s :
 - Avoir validé une première année de master dans le champ du FLE ou pouvoir faire la preuve d'une expérience d'enseignement ou de responsabilités pédagogiques ou éducatives de cinq ans dans le champ du Français Langue Étrangère, en France ou à l'international.
 - Remplir une demande de validation d'acquis à joindre au dossier de candidature (les éventuelles pièces demandées sur chacun des formulaires ne sont à produire qu'une fois, pour l'ensemble des deux dossiers).

Modalités pratiques de candidature :

Les inscriptions en M1 ou en M2 si vous arrivez d'une autre université se font sur la plateforme e-candidat : <https://ecandidat.univ-lille.fr/> dans les périodes de campagne (en mai). En fonction du nombre de places restées vacantes à l'issue de cette première commission de juin, une seconde commission pourra se tenir début septembre. Nous ne pouvons toutefois pas vous garantir que des places resteront vacantes à l'issue de cette première commission, et vous conseillons vivement de candidater sans attendre.

Dossier de validation

Vous êtes de nationalité étrangère et vous venez étudier à l'Université de Lille dans le cadre d'un programme d'échange. *Rendez-vous sur :*

<https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>

- Vous êtes de nationalité étrangère et vous venez étudier à l'Université de Lille à titre individuel. Une compétence attestée en français est exigée. *Rendez-vous sur :*
<https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
Contact : Bureau d'Accueil des Étudiants Internationaux (BAEI)
Tél. : (33) 03 20 41 60 29 ou 66 59 – International@univ-lille.fr

Profils spécifiques

Remettront un dossier de **validation d'acquis** les personnes ayant occupé des responsabilités dans le cadre d'actions ou de programmes de politique linguistique, de coopération éducative, dans la gestion de programmes européens, ainsi que dans l'édition de ressources en autoformation, les enseignants du primaire ou du secondaire en formation continue.

Master 1 FLE

Structure des enseignements

**Ces cours sont obligatoires pour les étudiants inscrits en FLE/S*

SEMESTRE 1	ECTS	O = Obligatoire C = à Choix	Vol horaire
BCC1. Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques	6		
UE1.1 Linguistique 1	3	O (1/2)	24h
- <i>Linguistique de l'oral*</i>		C	
- <i>Linguistique comparée</i>		C	
UE1.2 Linguistique 2	3	O (1/3)	24h
- <i>Ressources et outils informatiques pour la linguistique</i>		C	
- <i>Linguistique de la LSF1</i>		C	
- <i>Morphologie</i>		C	
BCC2. Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles	3	O (1/3)	18h
UE2.1 Langues vivantes			
- <i>Autoformation anglais</i>		C	
- <i>Autoformation FLE (pour les non natifs)</i>		C	
- <i>Autoformation espagnol</i>		C	
BCC3. Acquérir une méthodologie de travail en didactique	3	O	12h
UE3.1 Méthodologie de la recherche ou du stage	3	O	
<i>Préparation au stage</i>			
BCC4. Se former en DDL : théories et pratiques	12		
UE4.1 Fondamentaux en didactique et acquisition des langues	6	O	
- <i>Didactique 1</i>	3	O	24h
- <i>Acquisition/apprentissage du langage et des langues</i>	3	O	24h
UE4.2 Professionnalisation	6	O	
- <i>Interventions professionnelles</i>	3	O	24h
- <i>Évaluation et certifications</i>	3	O	24h
- <i>Numérique et FLE</i>	3	O	24h
BCC5. Projet de l'étudiant	3	O (1/2)	à définir
UE5.1 Projet de l'étudiant	3	O	
- <i>offre transversale de l'université</i>	3	C	
- <i>perfectionnement LSF (pour les inscrits en DFLS public sourd)</i>	3	C	

SEMESTRE 2	ECTS	O / C	Vol horaire
BCC1. Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques	6		
UE1.1 Linguistique 1	3	O (1/2)	
- Grammaire française*		C	24h
- Syntaxe		C	24h
UE1.2 Linguistique 2	3	O (1/3)	
- Linguistique de corpus		C	24h
- Didactique de la phonétique*		C	24h
- Linguistique de la LSF (réservé aux signeurs)		C	24h
BCC2. Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles	3	O (1/3)	18h
UE2.1 Langues vivantes		C	18h
- Autoformation anglais	3	C	18h
- Autoformation FLE (pour les non natifs)	3	C	18h
- Autoformation espagnol	3	C	18h
BCC3. Se former en DDL	21	O	96h
UE3.1 Fondamentaux didactique et acquisition des langues	6	O	48h
- Acquisition L2	3	O	24h
- Didactique 2	3	O	24h
UE3.2 Professionnalisation FLE	6	O	48h
<i>Option FLE/S</i>			
- Interventions professionnelles	3	O	24h
- Didactique de la grammaire	3	O	24h
<i>Option Français langue seconde pour public sourd</i>			
- Perfectionnement LSF 2 (pour FLE public sourd uniquement)	3	O	24h
- Didactique de la grammaire	3	O	24h
UE3.3 Mener une réflexion de terrain	9	O	
<i>Stage professionnel</i>	9	O	

Contenu des UE : Master 1 FLE - Semestre 1

BCC 1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE 1.1 LINGUISTIQUE 1

Enseignement : Linguistique de l'oral

Enseignantes : Emmanuelle Canut et Rou Chen

Contenu

Le cours se construit autour des questions théoriques et méthodologiques des recherches sur la langue parlée. L'objectif en est *in fine* la constitution, la transcription et l'analyse de corpus oraux (en français, anglais, espagnol ou chinois) : les étudiants seront amenés à recueillir des données de parole spontanée, à les transcrire et à réaliser une analyse interactionnelle, pragmatique et/ou linguistique en relation avec des problématiques d'enseignement/apprentissage des langues.

Compétences visées

Etre capable d'identifier des caractéristiques linguistique et pragmatique de la langue orale.
Savoir utiliser des outils permettant la transcription et l'alignement texte-son, et éventuellement l'extraction d'information.

Bibliographie

Une bibliographie sera proposée en cours

Évaluation

Dossier

UE 1.1 LINGUISTIQUE 2 (AU CHOIX)

Enseignement : Ressources et outils informatiques pour la linguistique

Enseignant : Antonio Balvet

Contenu :

La description systématique des usages, à partir de grands volumes d'exemples collectés dans des conditions contrôlées, structurés et structurés et annotés, s'est imposée en linguistique. Au-delà du domaine strict de la linguistique, le recours à des données au format électronique normalisées, structurées et annotées se développe également dans un nouveau domaine: les "Humanités Numériques". Ces nouvelles pratiques interrogent les disciplines concernées, tout en ménageant de nouveaux espaces d'échanges entre disciplines.

module d'enseignement vise à donner aux étudiants les bases méthodologiques et des savoir-faire pratiques pour constituer un corpus électronique, structuré et annoté, destiné à être exploité selon différents points de vue des Humanités Numériques: linguistique, littérature, traductologie.

Compétences visées :

Approfondir la compréhension du fonctionnement des langues naturelles, savoir décrire et analyser des phénomènes linguistiques, savoir exploiter des annotations linguistiques structurées.

Bibliographie :

Habert Benoît, Fabre Cécile & Issac Fabrice (1998), *De l'écrit au numérique. Constituer, normaliser et exploiter les corpus électroniques*, Paris, InterEditions.

Habert Benoît, Nazarenko Adeline & Salem André (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.

Évaluation :

Activités régulières tout au long du semestre, exercice d'annotation accompagné d'un dossier de synthèse.

URL du support de cours en ligne

<http://moodle.univ-lille3.fr/course/view.php?id=362> (pas de clé)

L'inscription au cours moodle est obligatoire.

Enseignement : Linguistique de la LSF 1

Enseignante : Annie Risler

Contenu

Ce cours constitue une introduction à la description syntaxique des langues signées.

Pour comprendre la spécificité des langues signées, la première partie du cours reprendra l'importance de la figuration gestuelle et corporelle humaine et ses conséquences, tant sur les procédés de lexicalisation que de grammaticalisation des unités du discours en LS, en particulier sur la distinction nom/verbe et la typologie des prédicats.

La deuxième partie du cours abordera la question de la délimitation du verbal, non-verbal et para-verbal dans l'expression d'un signeur. Partant de ce que fait un signeur quand il s'exprime en langue des signes, nous examinerons le rôle des gestes de désignation, du regard et des jeux mimiques et posturaux, pour faire la part entre ce qui relève d'une stratégie expressive, de l'intention figurative par tous les moyens corporels, et ce qui relève de la formalisation d'une construction verbale.

La troisième partie du cours pourra alors se focaliser sur l'expression spatialisée des constructions prédicatives : relations prédicat-arguments, et composants morphologiques du terme prédicatif.

Compétences visées

Langage et gestualité : faire la part entre les conséquences induites par la modalité gestuelle des langues signées - qui constitue leur spécifique - et leur fonctionnement syntaxique dans ce qu'il a de comparable à celui des langues vocales.

Identification des unités du discours en LSF, de leur variation et de leur combinatoire.

Bibliographie :

Cuxac C., 2000, La langue des signes française, les voies de l'iconicité, Ophrys, Paris

Risler A., 2018, « Changer de regard et de discours sur la langue des signes française », TIPAs. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [En ligne], 34 | 2018

Thompson R, K. Emmorey & R. Kluender, 2006, The relationship between eyegaze and verb agreement in American sign language : an eye-tracking study, Natural language & linguistic theory (2006) 24/ 571-604

Évaluation : précisée en cours

MORPHOLOGIE

Enseignant : Georgette DAL

Contenu

L'objectif de ce cours est de donner un aperçu des changements épistémologiques radicaux qu'a connus la morphologie en général, la morphologie constructionnelle en particulier ces quinze dernières années :

- émergence du lexème comme unité de compte de la morphologie, au détriment du morphème ;
- abandon progressif de la notion de dérivation en chaîne à partir de matériau en entrée au profit d'une morphologie mettant la focale sur le résultat ;
- pratique de plus en plus fréquente d'une morphologie basée sur l'usage au détriment d'une morphologie basée sur l'introspection et les dictionnaires.

Compétences visées

- comprendre les changements épistémologiques contemporains dans le champ de la morphologie,
- prendre de la distance par rapport au français comme saturant les possibilités qu'offre la morphologie,
- situer des théories les unes par rapport aux autres.

Travail de l'étudiant hors présentiel

- lecture d'articles de recherche (dont articles de langue anglaise)
- rédaction de fiches de lecture
- exercices d'application

Evaluation

CC : Evaluation du travail hors présentiel : fiches de lecture

Bibliographie indicative

Anderson S.R. (1992), *A-Morphous Morphology*, Cambridge, Cambridge, University Press.

Dal G. & Namer F. (2012), « [Faut-il brûler les dictionnaires ? Où comment les ressources numériques ont révolutionné les recherches en morphologie](#) », in Neveu Franck, Muni Toke Valelia, Blumenthal Peter, Klingler Thomas, Ligas Pierluigi, Prévost Sophie & Teston-Bonnard Sandra, (éds), *Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon, 4-7 juillet 2012*, pp. 1261-1276.

Fradin B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*, Paris, PUF.

BBC2 2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2.1 LANGUES VIVANTES

Enseignement : autoformation anglais / FLE / espagnol

Enseignantes : Martine EISENBEIS (FLE), Annick RIVENS (Anglais), Ana CASTELO (Espagnol)

Contenu

Pour les étudiants l'anglais (réservé aux étudiants FLE), l'espagnol ou le FLE (réservé aux étudiants étrangers), il sera proposé un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues. Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés aux étudiants :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les étudiants issus d'une Licence en études anglophones, les étudiants travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).

- Les étudiants n'atteignant pas le niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.

Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

La langue choisie restera la même pour les DEUX semestres.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

1. accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs : test de positionnement, entretien individuel, feuille de

1. route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,

2. travail en autonomie au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation

3. tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage,

4. séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite,...)

5. participation aux activités de la plateforme : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux

6. ateliers de production orale

- (facultatif) **participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem**

Évaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

BCC 3 Acquérir une méthodologie de travail en linguistique

UE 3.1 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE OU DU STAGE

Enseignement : Préparation au stage

Enseignante : Emilie KASAZIAN

Contenu

Le cours abordera la pratique de l'observation en stage, et donnera aux étudiants les moyens de trouver un stage adapté à leurs aspirations et à leurs besoins.

Compétences visées

- Être capable d'élaborer une grille d'observation
- Savoir élaborer une veille pour la recherche du stage
- Identifier des structures et mieux connaître les contextes professionnels FLE/S
- construire un réseau professionnel, élaborer son CV

Évaluation

Précisée à la rentrée

BCC 4 Se former en didactique des langues

UE 4.1 Fondamentaux didactique et acquisition des langues

Enseignement : Didactique 1

Enseignante : Evelynne ROSEN-REINHARDT et Sabrina ROYER

Contenu

Ce cours est une initiation à la didactique du français langue étrangère. Après avoir passé en revue les différents courants méthodologiques de la didactique du FLE, nous analyserons des manuels pédagogiques et autres ressources pédagogiques brutes nécessaires à la composition d'un cours de langues. On apprendra à créer une unité didactique en fonction d'un niveau demandé et à adapter des ressources existantes en contexte pour faire une fiche sur mesure. Les étudiants seront initiés à la méthodologie de la fiche pédagogique, seront amenés à la tester en contexte professionnel et à avoir un retour réflexif sur son utilisation lors d'une pratique de classe.

Compétences visées

Le cours a pour objectif d'apprendre à créer une séquence de cours et d'appliquer une fiche pédagogique en contexte professionnel.

Bibliographie

Beacco J.C. (2007), *L'Approche par compétences dans l'enseignement des langues. Enseigner à partir du Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier
Conseil de l'Europe, (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris, Didier
Cuq, J.-P. (2003). Dictionnaire de didactique du français. CLE International.
Cuq, J.-P., Gruca, I. (2017), 4^{ème} édition, *Cours de didactique du français langue seconde et étrangère*. Grenoble, PUG.

Évaluation : précisée en début de cours

Enseignement : Acquisition/apprentissage du langage et des langues 1

Enseignante : Emmanuelle CANUT

Contenu

Cet enseignement se propose de présenter un panorama des principales théories et méthodes en acquisition du langage. Nous aborderons les différentes théories : behaviorisme, générativisme, constructivisme, interactionnisme et les orientations actuelles de la psycholinguistique développementale. Ce panorama sera également éclairé par les apports de l'approche interlangue, pour mieux comprendre l'acquisition d'une langue étrangère/seconde et s'interroger sur quelques facteurs susceptibles d'influencer le processus acquisitionnel (le rôle de la langue maternelle et des langues précédemment acquises, par exemple).

Compétences visées

Avoir une connaissance générale des principales théories du champ de l'acquisition du langage et des langues. Être capable de repérer dans un texte d'auteur les orientations épistémologiques, théoriques et méthodologiques.

Bibliographie indicative

Bronckart J.-P., 1977, Théories du langage. Une introduction critique, Mardaga.

Florin A., 1999, Le développement du langage, Dunod.

Gaonac'h D., 1991, Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, Hatier-Didier.

Kail M., Fayol M., 2000, L'acquisition du langage. Le langage en développement. Tome 1 et 2, P.U.F., Paris.

Évaluation : Devoir sur table

UE 4.2 Professionnalisation FLE

Enseignement : Interventions professionnelles

Enseignante : Intervenants extérieurs (coordination : Emilie KASAZIAN)

Contenu

Il s'agit d'un cours professionnalisant exclusivement constitué d'interventions de la part de professionnels du FLE .

Ce cours aura lieu à la fois à distance (quelques webinaires peuvent être planifiés) et sur site.

Le programme sera donné lors de la réunion de rentrée et indiqué sur la page Moodle du cours.

Évaluation

Synthèse écrite

Enseignement : Évaluation et certifications

Enseignante : Dorothée DUPLEIX (Directrice du Pôle, centre de formation)

Contenu

Il s'agira, dans un premier temps, de se familiariser avec les grands principes du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* afin de placer l'évaluation au sein de l'approche actionnelle. Nous définirons, ensuite, dans le détail, les différents types d'évaluation, leur origine et leurs spécificités afin d'en comprendre leur finalité et de les intégrer à la classe de langue.

Les différentes certifications existantes en FLE seront présentées de manière très pratique afin d'en souligner leur importance dans le parcours d'un candidat mais aussi pour se préparer au rôle d'examineur/correcteur qui peut incomber aux professeurs de FLE.

Compétences visées

- Formation aux principes et à la méthodologie de l'évaluation ;
- Présentation des différents d'outils d'évaluation en FLE et de leurs enjeux ;
- Création d'outils d'évaluation

Bibliographie

Conseil de l'Europe. (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Paris. Didier.

Mègre B. et RIBA P. (2015). *Démarche qualité et évaluation en langues*. Paris. Hachette.

Lussier D. & Turner C. (1995). *Le point sur l'évaluation en didactique des langues*. Anjou : Centre éducatif et culturel.

Scallon G. (2004). *L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Bruxelles : De Boeck.

Tagliante C. (2005) *L'évaluation et le Cadre européen*. Paris : CLE International.

Évaluation

Un devoir maison (conception d'un test)

Enseignement : Numérique et FLE

Enseignante : Émilie KASAZIAN

Contenu

Au cours du semestre, les étudiants devront analyser un site Internet, proposer des utilisations d'applications smartphone et réaliser un « rallye Internet » (webquest) avec une fiche pédagogique explicative.

Compétences visées

Ce cours a pour objectif de former les étudiants à l'analyse/expertise des outils numériques destinés à l'apprentissage du FLE ou pas et de leur donner les repères nécessaires pour utiliser ces supports dans la classe de langue ou en auto-apprentissage.

1. Découverte et analyse de sites Internet dédiés à l'apprentissage du FLE à partir d'une grille de critères prédéfinis (public, niveau, objectifs, compétences, activités langagières, feedback, évaluation...), en lien avec la mise en place du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
2. Mise en place d'un dispositif d'enseignement en lien avec la classe : les ressources humaines et matérielles, le rôle du tuteur/ enseignant, l'unité didactique.
3. Recherche, expertise et typologie des ressources numériques plus récentes : générateurs d'exercices, applis Smartphone pour réviser, mutualiser, etc.
4. Réalisation de webquests à partir de sites authentiques.

Ces questions seront abordées à travers quelques notions-clés : interaction / interactivité ; auto-apprentissage guidé ou intégré ; tâches, activités & exercices : rôle du tuteur / moniteur / enseignant; collaboration / coopération ; feedback, correction & évaluation.

Bibliographie

Barrière I., Emile H. & Gello F. (2011) *Les TIC, des outils pour la classe*, Grenoble, PUG

Cordina D., Rambert J. & Oddou M. (2017), *Pratiques et projets numériques en classe de FLE*, CLE International, Paris,

Guichon N. (2012), *Vers l'intégration des TIC dans l'enseignement des langues*, Didier, Paris

Mangenot F., (2017), *Formation en ligne et MOOC : apprendre et se former en langue avec le numérique*, Hachette FLE, Paris

Mangenot F., Louveau E. (2006) *Internet et la classe de langue*, CLE International, Paris

Ollivier & Puren C. (2012), *Le web 2.0 en classe de langue*, Ed. Maison des Langues, Paris

Évaluation : précisée en début de cours

BCC 5 Projet de l'étudiant

UE 5.1 Projet de l'étudiant

Enseignement : Offre transversale de l'université

L'étudiant peut choisir librement une UE parmi l'offre de l'établissement

Contenu des UE : Master 1 FLE - Semestre 2

BCC 1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE 1.1 LINGUISTIQUE 1

Enseignement : Grammaire du français

Enseignant : Fayssal TAYALATI

Contenu

Ce cours, consacré à la grammaire du français, a pour objectif de présenter les principes internes organisateurs d'une phrase ainsi que les propriétés des éléments qui la constituent. Il sera question aussi bien des phrases simples que des phrases complexes. Après une définition de ce qu'est une phrase, nous ferons le tour des fonctions syntaxiques, des parties grammaticales et de l'articulation entre les fonctions et les parties constitutives d'une phrase simple. La deuxième partie, laquelle s'appuie sur les principes mis en avant dans la partie précédente, portera sur l'organisation interne des types de phrases complexes. Le cours sera également l'occasion de comparer le français à d'autres langues sur des points ponctuels afin de sensibiliser les étudiants au caractère non universel de certaines définitions / catégories.

Compétences visées

Capacité à identifier les relations syntaxiques entre les mots au sein d'une phrase et à proposer une description grammaticale argumentée.

Bibliographie

ARRIVE, M., GADET, F. & M. GALMICHE, (1986). *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

CHARAUDEAU, P., (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

CHARTRAND, S.-G. (dir.), (1996). *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*. Editions Logiques.

RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & R. RIOUL, (1994 et rééditions). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

WILMET, M., (1997). *Grammaire critique du Français*. Bruxelles : Duculot.

Évaluation

Devoir sur table et dossier

UE 1.2 LINGUISTIQUE 2 (AU CHOIX)

Enseignement : Didactique de la phonétique

Enseignant : Adèle JATTEAU / Cédric PATIN

Contenu

Ce cours propose une introduction aux phonétique et phonologie du français (dimensions articulatoire et contrastive des consonnes et voyelles, variations, règles ou phénomènes spécifiques à la langue, dimensions prosodiques, etc.) et à leurs acquisitions L2, ainsi qu'une introduction à la didactique de la prononciation (difficultés spécifiques des apprenants du français, stratégies de remédiation, étude de la Méthode Verbo-Tonale). Y sont également abordées des questions connexes, telles que celles de la norme et de la variation en prononciation.

Compétences visées

Connaissance de la phonétique et de la phonologie du français, aptitude à les présenter ; capacité à reconnaître et comprendre l'origine des difficultés (spécifiques) de prononciation des apprenants du français et aptitude élémentaire à l'améliorer.

Bibliographie

Detey, S. et al. (dir.). 2016. *La prononciation du français dans le monde. Du natif à l'apprenant*. Paris : CLE International.

Lauret, B. 2007. *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*. Hachette, Paris.

Léon, P. 2011. *Phonétisme et prononciations du français*. Colin, Paris.

Sauvage, J. & M. Billières (dir.). 2019. *Enseigner la phonétique d'une langue étrangère. Recherches en didactique des langues et des cultures Les cahiers de l'Acedle* 16.1. <https://doi.org/10.4000/rdlc.4219>

Évaluation

Un devoir surveillé et un dossier (collectif).

Enseignement : Linguistique de la LSF 2 (pour les étudiants inscrits en FLE public sourd)

Enseignant : Annie RISLER

Contenu

Ce cours fait suite au séminaire Linguistique LSF1

L'étude de la syntaxe spatiale de la LSF se poursuit à travers l'étude des constructions engendrées par les différentes catégories de verbes, le marquage des arguments et les pointages.

Compétences visées

Développer un discours métalinguistique sur la langue des signes française

Tirer profit de la lecture d'articles scientifique

Bibliographie

Cormier, K., Schembri, A., & Woll, B., 2013, Pronouns and pointing in sign languages. *Lingua*, 137, 230–247.

Meir, I., Padden, C., Aronov, M., & Sandler, W., 2007, Body as subject. *Journal of Linguistics*, 43(3), 531-563. doi:10.1017/S0022226707004768

Risler A., 2016, Parler de soi, parler des autres : autpointages et prises de rôles, in *L'information Grammaticale* n°49,

BCC 2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2.1 LANGUES VIVANTES

Enseignement : autoformation anglais / FLE / espagnol

Enseignantes : Martine EISENBEIS (FLE), Annick RIVENS (Anglais), Ana CASTELO (Espagnol)

Contenu

Pour les étudiants l'anglais (réservé aux étudiants FLE), l'espagnol ou le FLE (réservé aux étudiants étrangers), il sera proposé un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues. Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés aux étudiants :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les étudiants issus d'une Licence en études anglophones, les étudiants travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).

- Les étudiants n'atteignant pas le niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.

Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

La langue choisie restera la même pour les DEUX semestres.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

7. accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs : test de positionnement, entretien individuel, feuille de route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,

8. **travail en autonomie** au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation
9. **tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage,**
10. séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite,...)
11. **participation aux activités de la plateforme** : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux
12. **ateliers de production orale** - (facultatif) **participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem**

Évaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

BCC 3 Se former en didactique des langues

UE 3.1 FONDAMENTAUX DIDACTIQUE ET ACQUISITION DES LANGUES

Enseignement : Acquisition/apprentissage du langage et des langues 2

Enseignante : Emmanuelle CANUT

Pré-requis

Acquisition et apprentissage du langage et des langues 1

Contenu

Ce cours a pour but de consolider les bases théoriques sur l'acquisition d'une langue première/seconde/étrangère introduites au 1er semestre à travers l'étude de corpus centrée sur l'analyse des interactions entre locuteurs natifs/non natifs, dans différents genres de discours et dans différentes situations (guidée/non guidée, formelle/informelle). La question de la posture langagière professionnelle dans le cadre didactique de l'apprentissage/enseignement d'une langue sera plus particulièrement abordée.

Compétences visées

Avoir une connaissance de l'approche interactionnelle dans l'acquisition d'une langue et être capable de constituer et d'analyser un corpus oral pour identifier le processus d'appropriation linguistique et le rôle de l'interactant.

Bibliographie

Une bibliographie sera proposée en cours

Évaluation

Dossier

Enseignement : Didactique 2 (culturel et interculturel en FLE)

Enseignante : Sabrina ROYER

Contenu

Dans ce cours, il s'agira de fournir les bases nécessaires à un enseignement interculturel des langues qui seront les suivantes :

- des bases notionnelles : les notions de culture et d'interculturel en didactique des langues d'un point de vue diachronique et synchronique (l'interculturel dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*)
- des connaissances théoriques tirées de la sociologie et de la linguistique interactionnelle.
- des savoir-faire pratiques : application de ces théories à l'enseignement interculturel du FLE à partir de supports spécifiques, des interactions verbales en français et en espagnol.

Nous verrons ensuite comment adopter une démarche interculturelle dans un cours de FLE.

Compétences visées

Savoir utiliser des notions linguistiques et sociologiques pour concevoir une séance de FLE centrée sur l'interculturel et la pragmatique interculturelle.

Bibliographie

Byram M., Zarate, G. et Neuner G. (1997) : *La compétence socioculturelle dans l'apprentissage et l'enseignement des langues*, Conseil de l'Europe.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1992-1994) : *Les interactions verbales*, t.II et t.III, Armand Colin.

Mangiante, J.-M. (2015). La démarche interculturelle dans la didactique du FLE : Quelles étapes pour quelles applications pédagogiques ? *Cultures, éducation, identité : Recompositions socioculturelles, transculturalité et interculturalité*, 122-132.

Porcher, L. (1996) : "*Cultures, culture*", FDM, Recherche et application.

Zarate, G. (1986) : *Enseigner une culture étrangère*, Paris, Hachette.

Évaluation : 1 dossier

UE 3.2 PROFESSIONNALISATION FLE**Enseignement : Interventions professionnelles**

Enseignants : Intervenants extérieurs (coordination : Juliette DELAHAIE)

Contenu

Il s'agit d'un cours professionnalisant exclusivement constitué d'interventions de la part de professionnels du FLE :

- Jérôme Lecerf (6h) : de formation à la pédagogie Roeland (théâtre et entraînement à l'oral)
- Quentin Zommer (3h) : l'enseignement du FLE dans le secondaire au Royaume-Uni
- Richard Bossuet (6h) : enseigner le français avec TV5 Monde
- Séminaire de recherche en Didactique des langues (3h)

Programme susceptible d'être modifié

Évaluation

Synthèse écrite de l'ensemble des interventions.

Enseignement : Didactique de la grammaire

Enseignante : Emilie Kasazian

Contenu

Dans un premier temps, nous aborderons les questions fondamentales qui se posent concernant l'enseignement / apprentissage de la grammaire. Nous explorerons les démarches possibles pour traiter la grammaire en classe de FLE : grammaire implicite / explicite ; apprentissage inductif vs déductif, la relation entre objectifs linguistiques et fonctionnels, la découverte des règles et des activités de conceptualisation, l'utilisation des documents authentiques, l'intérêt de la grammaire contrastive, l'intérêt de la contextualisation grammaticale à partir de la langue d'origine. Dans un deuxième temps, nous nous attacherons à analyser la place de la grammaire dans les manuels de FLE tout en développant des axes de réflexion sur l'enseignement de la grammaire dans la classe de langue à partir de la théorie de la transposition didactique. Il s'agira, enfin, de construire des outils pour favoriser la description de la langue dans une classe de FLE.

Compétences visées

- Être capable de définir le terme polysémique « grammaire » ;
- Questionner ses représentations sur la « grammaire » ;
- Comprendre les enjeux de la description de la langue dans un environnement type *apprentissage guidé* ;
- Être capable de repérer les objectifs grammaticaux d'une séance didactique (à travers les manuels) et d'en identifier les forces et les faiblesses afin d'adapter ses pratiques enseignantes ;

- Développer la conceptualisation grammaticale et les exercices de grammaire au sein d'une séquence didactique en lien avec les connaissances linguistiques abordées dans le cours « grammaire ».

Bibliographie

Beacco J.-C., 2010, La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues, Didier.
Besse H. et R. Porquier (1991) Grammaire et didactique des langues, Paris, Hatier/Didier.
Camussi-Ni M.-A. & Coateval A., 2013, Comprendre la grammaire. Une grammaire à l'épreuve de la didactique du FLE, PUG.
Chevallard, Y., ([1985] 1991, *La transposition didactique*. Grenoble: La Pensée Sauvage.
Cuq J.P. (1996) Une introduction à la didactique de la grammaire en FLE, Paris, Didier/Hatier.
De Salins G.-D. (1996) Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE, Paris, Hatier/Didier.
Germain C. & H. Seguin (1998) Le point sur la grammaire, Paris, Clé International.

Évaluation

Indiquée en début de cours

UE 3.2 MENER UNE REFLEXION DE TERRAIN

Enseignement : Stage professionnel

Rapport de stage réalisé à partir d'un stage réalisé dans un organisme ou une institution.
Se reporter au document de consignes (sur la plateforme Moodle)

ENCADREMENT POUR LE SUIVI DU STAGE MASTER 1 DDL FLE/S

Pour la rédaction du rapport de stage et les stages des informations détaillées sont disponibles en ligne sur la plateforme Moodle.

Enseignants référents pour le suivi des stages de Master

(À contacter dès le mois de décembre / janvier)

- S. Babault (MCF à l'Université de Lille) : didactique du FLE, sociolinguistique du plurilinguisme, programmes immersifs et/ou bilingues, français langue de scolarisation, français sur objectifs spécifiques.
- E. Canut (Professeure à l'Université de Lille) : Linguistique de l'acquisition du langage oral et écrit, didactique du français langue première et langue seconde/étrangère, interactions, corpus oraux
- A. Castelo (Docteure, Enseignante d'espagnol à l'Université Lille SHS) : Enseignement transdisciplinaire, apprentissage des langues à travers les pratiques artistiques et performatives, la transformation des pratiques enseignantes, la recherche en première personne.
- J. Delahaie, (Professeure à l'Université de Lille) : didactique du FLE, interactions, corpus, sémantique, pragmatique interculturelle
- M. Eisenbeis (PRCE/PRAG au DEFI à l'Université de Lille, responsable des projets numériques) : numérique (conception et utilisation), autoformation et tutorat, interactions en classe de langue, place de la grammaire et de la correction, réception de l'oral : pratiques et évaluation
- A. Jatteau (MCF à l'Université de Lille) : phonétique et phonologie, didactique de la prononciation.
- E. Kasazian (MCF à l'Université de Lille) : didactique des langues, analyse des pratiques enseignantes, didactique de la grammaire, discours de l'enseignant, cultures éducatives (d'enseignement/ d'apprentissage), didactique du plurilinguisme.
- C. Patin (MCF à l'Université de Lille) : phonétique et phonologie du français, didactique de la prononciation
- A. Risler (MCF à l'Université de Lille) linguistique de la langue des signes française; les unités lexicales et leur variation; le pointage en LSF ; expression du déplacement en LSF ; temps, aspect, modalité en LSF
- A. Rivens (Professeur à l'Université de Lille) : didactique de l'anglais, dispositifs d'apprentissage en langues médiatisés, analyse des pratiques langagières avec les TICE
- E. Rosen-Reinhardt (MCF à l'Université de Lille) : FLE, CECR
- S. Royer (ATER) didactique du français sur objectif spécifique (FOS/FOU/FLP), analyse du discours et des interactions, littératies numériques, pédagogie de projet
- F. Tayalati (MCF à l'Université de Lille) : sémantique, syntaxe (Typologie sémantico-syntaxique ; structure argumentale ; typologie des compléments ; marquage casuel ; aspect, etc.)

Des enseignants extérieurs à l'université de Lille ou des professionnels ayant le statut de docteur sont également susceptibles d'encadrer des étudiants dans le cadre de projets spécifiques.

Master 2 FLE

Structure des enseignements

En présentiel, le premier semestre est consacré aux cours. Les travaux liés aux cours doivent être finis mi-janvier. Le second semestre, à partir de mi-février, est consacré au projet ou à votre recherche sur le terrain (minimum 3 mois et demi)

L'essentiel des séminaires a lieu au semestre 3 mais certaines options sont ouvertes au S4.

Les redoublements ne sont accordés qu'exceptionnellement.

La présence aux cours est obligatoire sauf pour les étudiants salariés ayant obtenu un accord préalable du responsable de la formation.

A distance, les cours sont échelonnés de septembre à mars. Vous pouvez commencer votre projet ou votre recherche sur le terrain quand vous le souhaitez (minimum 3 mois et demi)

Attention : la structure des enseignements du S3 est légèrement différente pour les étudiants inscrits en présentiel et pour ceux inscrits à distance. Il y a donc deux tableaux pour le S3. Assurez-vous que vous consultez bien le tableau concernant votre modalité de suivi des cours.

SEMESTRE 3 présentiel	ECTS	O = Obligatoire C = à Choix	Vol horaire
*Cours obligatoires pour les étudiants inscrits en FLE/S			
BCC1. Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques	6		
UE1.1 Linguistique 1	3	O (1/4)	24h
- Linguistique comparée		C	
- Grammaire de construction		C	
- Morphologie		C	
-Linguistique de la LSF 4 (signeurs confirmés)		C	
UE1.2 Linguistique 2	3	O (1/3)	24h
- Sociolinguistique des contacts de langue*		C	
- Bases de données et corpus		C	
-Linguistique de la LSF 3 (signeurs confirmés)		C	
BCC2. Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles	3	O (1/3)	18h
UE2.1 Langues vivantes			
- Autoformation anglais		C	
- Autoformation FLE (pour les non natifs)		C	
- Autoformation espagnol		C	
BCC3. Acquérir des compétences fondamentales en ingénierie et savoirs professionnels			12h
UE3.1 Recherche	6	O	
Méthodologie du projet d'ingénierie	3	O	
Méthodologie de la recherche	3	O	
Ateliers logiciels		F	
UE3.2 Savoirs professionnels et universitaires en FLE	9	O	
Acquisition/apprentissage du langage et des langues 3	3	O	
Français sur objectifs spécifiques	3	O	
Agir enseignant	3	O	
BCC4. Préprofessionnalisation	6	C (1/2)	
Option ingénierie professionnelle	6		48h
UE4.1 Projets numériques en FLE	3	O	24h

UE4.2 Centre de ressources et autoformation accompagnée	3	O	24h
Option langue et migration	6		48h
UE4.1 Français langue de scolarisation / français langue d'intégration	3	O	24h
UE4.2 Alphabétisation en français langue seconde	3	O	24h
Option FLS pour public sourd	6		48h
UE4.1 Perfectionnement LSF 3	3	O	24h
UE4.2 Alphabétisation en français langue seconde	3	O	24h

SEMESTRE 3 à distance	ECTS	O = Obligatoire C = à Choix	Vol horaire
BCC1. Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques	6		
UE1.1 Linguistique 1	3	O	24h
- <i>Linguistique comparée</i>		O	
UE1.2 Linguistique 2	3	O	24h
- <i>Sociolinguistique des contacts de langues</i>		O	
BCC2. Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles	3	O	18h
UE2.1 Langues vivantes			
- <i>Autoformation anglais</i>		O	
BCC3. Acquérir des compétences fondamentales en ingénierie et savoirs professionnels			12h
UE3.1 Recherche	6	O	
<i>Méthodologie du projet d'ingénierie</i>	3	O	
<i>Méthodologie de la recherche</i>	3	O	
UE3.2 Savoirs professionnels et universitaires en FLE	6	O	
<i>Acquisition/apprentissage du langage et des langues 3</i>	2	O	
<i>Français sur objectifs spécifiques</i>	2	O	
<i>Agir enseignant</i>	2	O	
BCC4. Préprofessionnalisation	9	O	
Option ingénierie professionnelle	6		72h
UE4.1 Projets numériques en FLE	3	O	24h
UE4.2 Centre de ressources et autoformation accompagnée	3	O	24h
UE4.3 Français langue de scolarisation / français langue d'intégration			24h

SEMESTRE 4	ECTS	O = Obligatoire C = à Choix	Vol horaire
BCC1. Professionnalisation	30		
UE1.1 Stage professionnel	27	O	
<i>Préparation au stage</i>		O	
<i>Stage</i>		O	
<i>Mémoire</i>		O	
UE1.2 Gestion de projet	3	O	24h

Contenu des UE : Master 2 FLE - Semestre 3

BCC 1 Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE 1.1 LINGUISTIQUE 1 (AU CHOIX)

Enseignement : Linguistique comparée

Enseignant : Simona ANASTASIO (pour le cours présentiel et pour le cours à distance)

Pré requis : Aucun

Contenu :

Prendre du recul à l'égard de sa langue maternelle et ne pas considérer le système de sa langue comme référence absolue : voici quelques-unes des difficultés fondamentales qui se posent à un futur enseignant de FLE. A travers une analyse contrastive des structures morphosyntaxiques des langues aussi bien apparentées qu'éloignées (français, anglais, polonais, hongrois, italien entre autres), une réflexion sur les traits universaux et les diversités linguistiques observables de même que sur la notion de système sera proposée. Une attention particulière sera consacrée aux systèmes verbaux (temps et aspects) et aux variations intratypologiques au sein d'une famille linguistique. Après une révision solide des variations inter- et intra-typologiques interlangues, l'objectif sera d'amener des futurs formateurs à réfléchir sur d'éventuelles difficultés et/ou facilités que l'apprenant pourrait rencontrer en classe de FLE (notamment du point de vue aspecto-temporel) en raison des propriétés structurelles des langues en présence. Ensuite, à partir de l'exploitation de corpus, les étudiants seront invités à réfléchir sur les pratiques que l'enseignant pourrait mettre en œuvre pour faciliter la tâche acquisitionnelle de l'apprenant.

Compétences visées :

Être capable de distinguer les types de langues.

Capacité à mener une analyse linguistique contrastive, notamment dans l'encodage du temps et de l'aspect.

Compréhension des mécanismes qui engendrent la diversité linguistique ainsi que leurs implications sur l'apprentissage/enseignement du FLE.

Bibliographie :

Comrie, B. 1989. *Language universals and linguistic typology : syntax and morphology*. Chicago: University of Chicago.

Klein, W. 1994. *Time in Language*. New York : Routledge.

Payne, T. 2006. *Exploring Language Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.

Ringbom, H. & Jarvis, S. 2009. The importance of crosslinguistic similarities in foreign language learning. In M. H. Long & C. J. Doughty (éds.). *The handbook of language learning*. London : Blackwell.

Sörös, A. 2008. *Typologie et linguistique contrastive. Théories et applications dans la comparaison des langues* Bern : Peter Lang

Modalités de contrôle :

Dossier (de groupe probablement) : un travail de terrain (observation + description d'une langue éloignée des langues déjà maîtrisées).

Enseignement : Linguistique de la LSF4

Enseignant : Annie RISLER

Pré-requis : La pratique de la LSF est nécessaire pour suivre ce cours.

Contenu

Les questions linguistiques les plus directement interrogées par l'interprétation seront examinées en détail. L'étude portera essentiellement sur les marqueurs d'énonciation et de polyphonie, l'expression de la temporalité, l'anaphore, les prises de rôle, la parenthèse...

L'accent sera mis sur des analyses de corpus authentiques.

Compétences visées

Etre en mesure d'analyser ses propres productions en LSF au plan grammatical, et de mener une recherche linguistique sur la LSF.

UE 1.2 LINGUISTIQUE 2 (AU CHOIX)

Enseignement : Sociolinguistique des contacts de langues

Enseignante : Sophie BABAULT (pour le cours présentiel et pour le cours à distance)

Contenu

Ce cours vise à apporter aux étudiants un ensemble d'outils conceptuels et méthodologiques qui leur permettront d'analyser des situations de multilinguisme. Dans un premier temps, les étudiants seront familiarisés avec les concepts centraux de la sociolinguistique des contacts de langues : norme/variation, langue/dialecte, bilinguisme/diglossie, multilinguisme individuel/sociétal, stratégies multilingues familiales, rôle des langues dans la construction identitaire, représentations véhiculées par les langues, etc. Nous travaillerons ensuite sur des études de cas qui amèneront les étudiants à mettre en œuvre concrètement une méthodologie d'analyse.

Compétences visées

Etre capable d'analyser des situations de multilinguisme en tenant compte d'un ensemble de facteurs explicatifs, tant sur le plan sociétal qu'individuel

Evaluation

Dossier

Bibliographie indicative

1- Ouvrage de référence

Moreau M.L/ (1997). Sociolinguistique. Concepts de base. Bruxelles : Mardaga.

2- Autres références

Babault S. & Tirvassen R. (2006). Points de repère pour un éclairage sociolinguistique sur la classe de langue. In M. Faraco (dir.), *La classe de langue. Théories, méthodes et pratiques*. Aix en Provence : Presses universitaires de Provence. 175-198.

Billiez J. (2003). *Contacts de langues. Modèles, typologies, interventions*. Paris : L'harmattan.

Blanchet P. (2016). *Discriminations: combattre la glottophobie*. Paris: Ed. Textuel

Bulot T. & Blanchet P. (2013). *Une introduction à la sociolinguistique (pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde)*. Paris : Editions des archives contemporaines.

Glottopol n° 31 (2019). *Accents du français : approches critiques*.

Labov W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Ed. de Minuit.

Landowski E. (1997). *Présences de l'autre*. Paris : PUF.

Marc E. (2005). *Psychologie de l'identité. Soi et le groupe*. Paris : Dunod.

Enseignement : Linguistique de la LSF 3

Enseignant : Annie RISLER

Pré-requis : La pratique de la LSF est nécessaire pour suivre ce cours.

Contenu

Les questions linguistiques les plus directement interrogées par l'interprétation seront examinées en détail. L'étude portera essentiellement sur les marqueurs d'énonciation et de polyphonie, l'expression de la temporalité, l'anaphore, les prises de rôle, la parenthèse...

Compétences visées

Etre en mesure d'analyser ses propres productions en LSF au plan grammatical, et de mener une recherche linguistique sur la LSF.

BCC 2 Savoir employer une langue étrangère à des fins professionnelles

UE 2.1 LANGUES VIVANTES

Enseignement : autoformation anglais / FLE / espagnol

Enseignantes : Martine EISENBEIS (FLE), Annick RIVENS (Anglais), Ana CASTELO (Espagnol)

Contenu

Pour les étudiants l'anglais (réservé aux étudiants FLE), l'espagnol ou le FLE (réservé aux étudiants étrangers), il sera proposé un dispositif d'autoformation accompagnée au Centre de Ressources en Langues. Cet apprentissage en autonomie guidée permettra de répondre aux besoins linguistiques et pragmatiques très variés des étudiants et de les faire réfléchir aux stratégies à mettre en place pour apprendre en autonomie.

En fonction du niveau de l'étudiant, deux types de parcours seront proposés aux étudiants :

- A partir d'un niveau B2 acquis ou pour les étudiants issus d'une Licence en études anglophones, les étudiants travailleront sur des textes de spécialité avec intégration de travail en autonomie au CRL (voir descriptif de l'UE de langue commune aux étudiants de Master).
- Les étudiants n'atteignant pas le niveau B2 rejoindront le dispositif d'autoformation décrit ci-dessous.

Un test de positionnement sera proposé au CRL en début d'année afin de valider ce niveau.

La langue choisie restera la même pour les DEUX semestres.

Composantes du dispositif d'autoformation

Les séances en autonomie et en regroupements sont organisées en alternance.

accueil de l'étudiant par l'enseignant-conseiller et définition des objectifs : test de positionnement, entretien individuel, feuille de

route prévisionnelle, recommandations et définition de stratégies, contrat et mode d'évaluation,

travail en autonomie au Centre de Ressources en Langues sur des ressources choisies, productions écrites, en fonction du niveau de l'étudiant et des objectifs définis en début de formation

tenue d'un carnet de bord électronique et/ou d'un journal d'auto-apprentissage,

séances de regroupements « **apprendre à apprendre** » : échanges sur le processus de rédaction du journal et sur les différentes stratégies d'apprentissage (profil d'apprenant et stratégies d'apprentissage, compréhension orale et prise de notes, acquisition du lexique, cohérence de la production écrite,...)

participation aux activités de la plateforme : suivi du calendrier, participation et animation des forums et travail sur des glossaires, rendu des travaux

ateliers de production orale - (facultatif) **participation à un dispositif de type tandem ou e-tandem**

Évaluation

Travail en autonomie sur les ressources, tenue du journal d'apprentissage, évaluation des travaux rendus, participation aux regroupements et à la plateforme, entretien final.

BCC 3 Acquérir des compétences fondamentales en ingénierie et savoirs professionnels

UE 3.1 RECHERCHE

MÉTHODOLOGIE DU PROJET D'INGENIERIE

Enseignant : (à définir pour le cours en présentiel)

Contenu

Ce cours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences en ingénierie pédagogique pour mettre en œuvre une action de formation dans un centre de langues, ou soit dans l'optique de répondre à un appel d'offre ou soit pour faire émerger une demande. On commencera par identifier les procédés et les stratégies à adopter pour élaborer un dispositif de formation dans une institution, à repérer les acteurs-clés dans un projet d'ingénierie et à mettre en place un calendrier d'action pour faire des choix d'organisation. Nous mènerons une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs visés par la formation (méthodes et ressources pédagogiques). Le cours permettra donc d'analyser des descriptifs de formation et à réaliser un travail collaboratif afin d'adapter et/ou de concevoir des supports, des outils et des activités de formation. Les différents outils de faisabilité d'un projet seront étudiés ainsi que les moyens pour évaluer le projet de formation.

Compétences visées

Développer la capacité à analyser un contexte pédagogique précis et répondre à un appel d'offre, formaliser une démarche de projet

Evaluation

Dossier

Bibliographie

Altet M., Paquay L., Perrenoud P., Formateurs d'enseignants, De Boeck université, 2002

Amghar Alain (2004), Conduite opérationnelle de projet, Hermès-Lavoisier.

Bach Pierre (2007) Le management des projets de formation, De Boeck.

Barbier. M. 1996d. « L'analyse des pratiques : questions conceptuelles » in *L'analyse des pratiques professionnelles*, Blanchard-Laville C. (dir.), Savoir et formation.

Boutinet Jean-Pierre (1990) *Anthropologie du projet*, Presses Universitaires de France.

Castellotti. V. , De Carlo M., La formation des enseignants de langue ; Clé international, 1995.

Galisson., Puren C., 2000, *La formation en question*, Clé International, 128 p.

Garrel Gilles (2003) *Le management de projet*, Collections Repères, La Découverte.

Cours à distance MÉTHODOLOGIE DU PROJET D'INGENIERIE

Enseignant : Véronique Boisseaux (pour le cours à distance)

Objectifs et contenu du cours

Ce cours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences en ingénierie pédagogique. Il s'agit d'être capable d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de formation dans un centre de langues, soit dans l'optique de répondre à un appel d'offre ou soit pour répondre à une demande.

On commencera par définir ce qu'est un projet, et ses caractéristiques. On s'intéressera particulièrement à l'identification des acteurs-clé du projet et à leurs compétences.

Nous poursuivrons en identifiant les différentes étapes de réalisation d'un projet de formation : l'état des lieux, analyse à réaliser pour évaluer la faisabilité d'un projet en fonction de différents critères liés au contexte, la définition des objectifs, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs visés, la description des actions à conduire, l'organisation enfin, l'évaluation du projet.

Le cours permettra donc d'analyser des projets de formation, et de réaliser un travail collaboratif afin d'adapter et/ou de concevoir des supports, des outils et des activités de formation, à partir d'études de cas.

Compétences visées

Développer la capacité à analyser un contexte pédagogique précis et répondre à un appel d'offre, formaliser une démarche de projet.

Evaluation

L'évaluation du cours est proposée selon deux critères : la participation pendant la durée du cours (remise des travaux en autonomie, participation sur les forums, remise de l'autoévaluation), et un devoir à rendre 2 semaines après la fin du cours. Le devoir sera constitué d'un dossier de présentation d'un projet à constituer, en sous-groupes.

Bibliographie

ARDOUIN Th. (2003) *Ingénierie de formation pour l'entreprise : analyser, concevoir, réaliser, évaluer*, Dunod.
BELLENGER L., (2004) *Piloter une équipe projet*, Paris : ESP Editeur.
DENNERY M. (2006) *Piloter un projet de Formation*, Issy les Moulineaux, ESF Editeur.
MARCHAT. H. (2004) *Le kit du chef de projet*, Paris : Editions d'Organisation.
MULLER, J-L (TREHOREL) Y., 2005, *Manager un projet au quotidien*, Paris : ESF Editions.
PARMENTIER C. (2009) *L'ingénierie de formation*, Eyrolles.

Méthodologie de la recherche

Enseignante : Emilie KASAZIAN

Objectifs

Acquérir une posture d'enquête qui repose sur la clarification de ses propres représentations sur les thèmes de recherche et d'enquête, la prise de distance par rapport à l'objet de la recherche, une réflexion sur les usages sociaux de la recherche (i.e. être capable d'identifier sa position (théorique /épistémologique / méthodologique dans une démarche d'enquête en sciences sociales).

Être capable de situer, sélectionner, et concevoir les principaux outils : recherche bibliographique, entretien, questionnaire, observation, traitement des données.

Être capable de se situer dans un type d'approche méthodologique (descriptive, explicative, compréhensive, expérimentale) et de le justifier.

Contenu

- Étapes de la recherche en sciences humaines

- Structuration d'un article scientifique.

- Recherche bibliographique en bibliothèque (utilisation des catalogues et navigation sur les principales plateformes de revues scientifiques SHS) et organisation bibliographique (formation Zotero)

Évaluation :

Un dossier individuel de méthodologie de la recherche envisagée pour le mémoire. Ce dossier pourra constituer une des bases du mémoire.

Bibliographie indicative

Bachelard G. (1983), *La formation de l'esprit scientifique, Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris : Vrin.

Blanchet, P. & Chardenet, P. (2011), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*, Paris : Éditions des archives contemporaines. Disponible en ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01436588/document>

Catroux, M. (2018), *Méthodologie de la recherche en didactique des langues*, Paris : Ellipses.

Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris : Seuil.

Cicurel, F. (2002), « La classe de langue un lieu ordinaire, une interaction complexe », *AILE*, 16. Disponible en ligne : <https://journals.openedition.org/aile/801?lang=en>

Daunay B., Reuter Y., Schneuwly B. (2011), *Les concepts et les méthodes en didactique du français*, Presses Universitaires de Namur.

Demaizière, F. et Narcy-Combes, J.-P. (2007), « Du positionnement épistémologique au données de terrain », *Les Cahiers de l'acedle*, 4. Disponible en ligne :

[https://journals.openedition.org/rdlc/4850#:~:text=Pour%20construire%20sa%20probl%C3%A9matique%20et,x\)%20terrain\(s\).](https://journals.openedition.org/rdlc/4850#:~:text=Pour%20construire%20sa%20probl%C3%A9matique%20et,x)%20terrain(s).)

Develay M. (2001), *Propos sur les sciences de l'éducation. Réflexions épistémologiques*, Issy-Les-Moulineaux: ESF chapitres 4, 5 et 6.

Mucchielli A. (1991), *Les méthodes qualitatives*, Coll. Que sais-je ?, PUF.

Mucchielli A. (Ed.), (2004), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Armand Colin.

Narcy-Combes, J.-P. (2005), *Didactique des langues et TIC - Pour une recherche-action responsable*. Paris : Ophrys.

Paillé, P. & Mucchielli, A. (2008), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

Popper K. (1979), « Les deux visages du sens commun », in *La connaissance objective*, Flammarion, Champs, pp. 83-102.

Puren. C. (1999), « L'observation de classes », *ÉLA revue de didactologie des langues-cultures*, n° 114, avril-juin

Puren, C. (s.d.), « Méthodologie de la recherche en didactique des langues-cultures », Disponible en ligne : <https://www.christianpuren.com/cours-m%C3%A9thodologie-de-la-recherche-en-dlc/>

Schön, D. (1994), *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Les éditions logiques.

Schurmans M.-N., (2006), « Expliquer, interpréter, comprendre. Le paysage épistémologique des sciences sociales », *Carnets des sciences de l'éducation*, Université de Genève.

Enseignement : Ateliers logiciels (6 h. par outil)

Enseignants et intervenants : Analyseurs morphosyntaxiques : Balvet A. ; Clan : Soroli E. ; Excel : Lesuisse M. ; LaTeX : Cardon R. ; Praat : Jatteau A. ; R : Lesuisse M. (antonio.balvet@univ-lille.fr ; efstathia.soroli@univ-lille.fr ; megane.lesuisse@univ-lille.fr ; remi.cardon@univ-lille.fr ; adele.jatteau@univ-lille.fr)

Prérequis

- Analyseurs morphosyntaxiques

Aucun (avoir des connaissances élémentaires en grammaire est toutefois souhaitable).

- Clan

Aucun. Avoir des connaissances élémentaires en sémantique, syntaxe et morphologie sera un plus.

Il est également recommandé aux étudiants disposant d'un ordinateur portable de l'apporter en cours.

- Excel

Aucun. Il est fortement recommandé d'apporter son propre ordinateur avec un logiciel feuille de calcul préalablement installé (Excel, Libre Office, Open Office). Pour les étudiants travaillant sur Mac, il est recommandé de ne pas utiliser Numbers qui n'offre pas l'intégralité des fonctions qui seront explorées. Libre office peut par exemple être installé gratuitement sous Mac.

- LaTeX

Aucun. Il est fortement recommandé aux étudiants disposant d'un ordinateur portable de l'apporter en cours. La procédure d'installation des logiciels pour les systèmes d'exploitation courants (Windows, MacOS, Linux) sera indiquée aux étudiants avant le début de la formation. Un éditeur LaTeX en ligne sera proposé aux étudiants n'ayant pas accès à leur propre installation du logiciel.

- Praat

Aucun. Avoir des connaissances élémentaires en phonétique et/ou phonologie est toutefois un plus. Il est recommandé aux étudiants disposant d'un ordinateur portable de l'apporter en cours.

- R

Aucun prérequis sur R n'est nécessaire. Toutefois, il est fortement recommandé de suivre la formation Excel au préalable ou d'avoir des connaissances solides des feuilles de calcul.

- Autres outils

Aucun.

Contenu

- Analyseurs morphosyntaxiques

L'atelier consiste en une introduction aux principes de l'annotation linguistique automatique, en particulier de l'annotation en parties du discours (étiquetage morpho-syntaxique). Les difficultés liées à ce genre d'annotation seront abordées, en prenant des exemples dans plusieurs langues. Une présentation des principaux outils d'annotation automatique sera proposée, ainsi qu'un travail d'évaluation des annotations produites par

différents outils d'annotation automatique. Les langues de travail pourront être, au choix, le français, l'anglais, l'espagnol ou le portugais.

Clan

Dans le cadre de cette formation, nous présenterons le logiciel CLAN et effectuerons des transcriptions, annotations et analyses automatiques de différents types de corpus (données orales, co-verbales/gestuelles, corpus d'enfants/ adultes, monolingues/bilingues, etc.). La première séance sera consacrée à la théorie et à la pratique de la transcription (utilité d'une standardisation des pratiques, implications théoriques, nécessité de rendre les données FAIR, partage de bonnes pratiques et de corpus via des « knowledge centres », et mise en pratique : insertion des balises temporelles associées à des fichiers de données/média (audio ou vidéo) et transcription de corpus avec CLAN). Lors de la deuxième séance nous aborderons les principes d'une annotation multidimensionnelle (morphosyntaxe, sémantique, pragmatique) et nous verrons les commandes les plus fréquemment utilisées pour l'analyse automatique de données annotées (FREQ, COMBO, MOR, MLU, VOCD). Pour finir, la troisième séance sera consacrée à la mise en pratique : transcription et codage de corpus personnels, utilisation des commandes CLAN, exports vers EXCEL (ou autres tableurs) et analyses.

- Excel

La formation Excel consiste en une vaste exploration des logiciels types feuille de calcul (Excel, Libre office, OpenOffice Calc) pour son utilisation sur des données linguistiques issues, par exemple, des corpora, des questionnaires, ou des expériences. L'objectif de cette formation est de manipuler des données dans une feuille de calcul pour coder, trier, filtrer puis mener des statistiques descriptives, notamment par le biais d'outils comme les tableaux croisés dynamiques. Nous aborderons également la génération de graphiques (les différents types de graphiques et leur formatage).

- LaTeX

LaTeX (prononcé /lɛtɛk/) est un langage informatique et un logiciel permettant de produire des documents de très haute qualité, à la mise en page et à la typographie soignées. Contrairement aux traitements de texte traditionnels (Word, LibreOffice, etc.), l'un des principes fondamentaux de LaTeX est la distinction du fond et de la forme : l'utilisateur se concentre sur le contenu de son document, laissant à LaTeX le soin de gérer seul la mise en page. L'objectif de cette formation est de fournir aux étudiants les connaissances fondamentales nécessaires à la rédaction de leur mémoire de recherche en LaTeX. Après une introduction aux principes généraux de ce langage (notions de classes, de packages, d'environnements et de macros), nous aborderons les bases de la composition d'un document en LaTeX : la segmentation en sections, sous-sections, etc. ; les listes (ordonnées, non-ordonnées, descriptives) ; les notes de bas de page ; les flottants (figures et tableaux) ; les citations ; les références croisées (renvois internes) ; les tables (sommaire, table des matières, table des tableaux, liste des figures) ; et enfin, la gestion automatique de la bibliographie.

- Praat

La formation consiste en une présentation du logiciel gratuit PRAAT, et des possibilités qu'il offre pour l'analyse de la parole, que celle-ci constitue l'objectif essentiel d'un projet de recherche (ex. travail consacré à la phonétique d'une langue), ou un objectif secondaire (ex. observation de la prosodie associée à une construction donnée, dans le cadre d'un travail en syntaxe). La formation inclut la présentation des fonctionnalités les plus simples de PRAAT (découpage du signal, visualisation des différents paramètres de la parole), accompagnée d'un catalogue des erreurs à éviter, et en une introduction à la conception de figures. Ces différentes fonctionnalités seront mises en pratique au fur et à mesure, et éventuellement prolongées par une présentation des fonctionnalités avancées (utilisation de scripts, utilisation du logiciel afin de construire un test de perception, etc.).

- R

La formation R consiste en une présentation du logiciel gratuit R (R base et R studio). Dans un premier temps, nous nous pencherons sur le langage R et les connaissances fondamentales nécessaires à la bonne utilisation du logiciel. Après avoir appris à importer des données ou à les générer directement dans R, nous explorerons les différentes options que le logiciel offre, notamment pour les analyses en linguistiques. Une brève introduction aux statistiques inférentielles donnera ensuite lieu à des manipulations dans R. Seront notamment abordées les analyses statistiques basiques (Chi-Carré, Fisher Exact) puis les analyses plus avancées (Cluster analysis, analyse de corrélation, modèles statistiques). Une partie de la formation sera également consacrée aux graphiques dans R (ggplot2). L'objectif de cette formation est d'offrir aux étudiants un aperçu des possibilités d'analyse pour leurs

données personnelles ainsi que des bases solides pour pouvoir être autonome sur R et apprendre davantage en autonomie au sein de la communauté R.

Compétences visées

- Analyseurs morphosyntaxiques

Capacité à choisir l'outil d'annotation le mieux adapté à un type de tâche, capacité à évaluer de façon critique la qualité des annotations produites automatiquement, compréhension des enjeux de la phase d'annotation en parties du discours pour d'autres étapes de traitement automatique des corpus.

- Clan

- Apprendre les bases du recueil et du traitement de données.

- Savoir enregistrer, numériser, 'nettoyer' son corpus.

- Apprendre les bases d'une annotation morphologique, sémantique, syntaxique et discursive, en s'appuyant sur des modèles théoriques récents.

- Acquérir la capacité à utiliser un outil d'annotation semi-automatique pour la transcription, le codage et le traitement d'un corpus oral et/ou multimodal.

- Excel

- Capacité à construire une base de données.

- Capacité à explorer une base de données, à manipuler les données.

- Capacité à générer des tableaux croisés dynamiques.

- Capacité à présenter des données sous forme de graphiques.

- Développer ses compétences en statistiques descriptives et inférentielles.

- LaTeX

À l'issue de cette formation, les étudiants disposeront des bases nécessaires à la rédaction de leur mémoire de recherche en LaTeX. Ils pourront par la suite compléter leurs connaissances au moyen d'une sélection de ressources en ligne qui leur sera indiquée en cours.

- Praat

Capacité à conduire une analyse élémentaire du signal sonore, et à présenter ces analyses dans un travail de recherche.

- R

- Comprendre le langage R.

- Générer et importer des données dans R.

- Manipuler les données dans R.

- Capacité à faire des analyses statistiques descriptives et inférentielles.

- Créer des graphiques dans R.

Travail de l'étudiant hors présentiel

- Analyseurs morphosyntaxiques

Activités de groupes, exercices d'application, et questionnaire final.

- Clan

Exercices d'application et devoir maison.

- Excel

Manipulation de données dans Excel, exercices d'application, application sur ses propres données.

- Praat

Exercices d'application.

- R

Manipulation de données dans R, exercices d'application, application sur ses propres données.

- Autres outils

Devoir maison ou exercices à effectuer dans le cadre du cours.

Evaluation : précisée plus tard

UE 3.2 SAVOIRS PROFESSIONNELS ET UNIVERSITAIRES EN FLE

ACQUISITION/APPRENTISSAGE DU LANGAGE ET DES LANGUES 3

Enseignantes : Emmanuelle CANUT (pour le cours en présentiel), Simona Anastasio (pour le cours à distance)

Cours en présentiel (E. Canut)

Pré-requis : aucun

Contenu

Ce séminaire sera organisé en plusieurs thématiques :

- 1- Processus d'acquisition et apprentissage : théories explicatives des processus et focalisation sur la conception interactionniste vygotkienne des relations entre apprentissage et enseignement.
- 2- Apprendre à parler dans une ou plusieurs langues (1) : différences et liens entre L1 et L2, étude des interactions natif-non natif et focalisation sur la notion de Séquences Potentiellement Acquisitionnelles, illustration dans les échanges enseignant-élèves/formateur-stagiaires.
- 3- Apprendre à parler dans une ou plusieurs langues (2) : développement du concept de schèmes dans l'approche linguistique de l'acquisition et exploitation sur un corpus en situation d'interaction guidée.
- 4- Rapport oral-écrit : français parlé vs norme de l'écrit, les genres de discours et les implications didactiques.
- 5- Dispositifs didactiques : La démarche de l'oral vers l'écrit avec la « dictée à l'adulte/au formateur/expert ».

Bibliographie

Une bibliographie ciblée sur chaque thématique sera proposée en cours

Évaluation

Dossier

Cours à distance (S. Anastasio)

Contenu

L'objectif de cet enseignement est d'examiner les rapports entre processus d'appropriation d'une L2 et cognition. Après avoir esquissé les différentes théories d'apprentissage, nous allons illustrer les hypothèses sur l'acquisition de la LM par l'enfant et d'une L2 par l'adulte. Ensuite, nous nous focaliserons sur la notion d'interlangue (ou lecte d'apprenant) et sur les facteurs cruciaux dans sa construction (impulsion à apprendre, capacité linguistique, accès à la langue). Nous prêterons une attention particulière aux facteurs de variation tels que le rôle de la langue maternelle et/ou d'autres langues précédemment acquises, le contexte d'apprentissage.

A travers l'analyse d'extraits de corpus nous pourrions observer, d'une part, des tendances universelles lors de l'appropriation de la L2 et, d'autre part, des divergences telles que la mise en place du phénomène d'influence translinguistique.

Compétences visées :

Avoir une connaissance générale des principales théories du champ de l'acquisition du langage.

Savoir caractériser les différents cas d'acquisition linguistique.

Être capable d'identifier les facteurs susceptibles d'impacter le processus acquisitionnel.

Bibliographie :

Gaonac'h, D. 1991. *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*. Paris : Hatier-Didier.

Giacobbe, J. 1992. *Acquisition d'une langue étrangère, cognition et interaction*. Paris : CNRS.

Jarvis, S. & Pavlenko, A. 2007. *Crosslinguistic influence in language and cognition*. London : Routledge.

Kail, M. & Fayol, M. 2000. *L'acquisition du langage. Le langage en développement*. Tome 1 et 2. Paris : P.U.F.

Kellerman, E. 1979. La difficulté, une notion difficile. *Encrages*, n° spécial, 16-21.

Klein, W. 1989. *L'acquisition d'une langue étrangère*. Paris : A. Colin.

Ringbom, H. & Jarvis, S. 2009. The importance of cross-linguistic similarity in foreign language learning. In M. H.

Long & C. J. Doughty (eds.), *The handbook of language teaching*, 106-118. London: Blackwell.

Selinker, L. 1972. Interlanguage. *International Review of Applied Linguistics*, 10 : 209-331.
Véronique, D. et al. 2009. *L'acquisition de la grammaire du FLE*. Paris : Didier.

Evaluation

Dossier

Enseignement : Français sur objectifs spécifiques

Enseignantes : Sabrina ROYER (pour le cours en présentiel), Sophie Babault (pour le cours à distance)

Pré requis : Ce cours nécessite de revoir les principes de base de structuration d'une unité didactique

Contenu

Après avoir vu les différents concepts théoriques didactiques en français professionnel (français de spécialité, FOS, FLP), nous verrons les différentes étapes de création d'un programme de français sur objectif spécifique qu'il soit à visée professionnelle ou universitaire, de l'analyse de la demande de formation à l'ingénierie d'un programme. Le cours conduira à s'entraîner sur des études de cas d'entreprises mais aussi à faire émerger des demandes de formation pour un centre de langues. Nous verrons également les différentes évaluations proposées pour évaluer en français professionnel et la manière dont il est possible de les adapter à la formation pédagogique (DFP, DCL).

Compétences visées

Le cours a pour objectif d'apprendre à analyser une demande de formation et à élaborer un programme didactique sur mesure en s'adaptant à son public d'apprenant.

Bibliographie

Mangiante, J.-M. (2018). Evolution de la démarche FOS aujourd'hui : Une ingénierie de formation en langue en contextes professionnel et académique. *Les cahiers de l'ASDIFLE*, 29.
Mangiante, J.-M., & Parpette, C. (2004). *Le français sur objectif spécifique*. Hachette.
Mangiante, J.-M., & Parpette, C. (2011). *Le français sur objectif universitaire*. PUG.
Mourlhon-Dallies, F. (2008). *Enseigner le français à des fins professionnelles*. Didier.
Richer J.-J. (s. d.). Genres de discours et FOS. *Points communs*, 3. Paris
Tran, H., Cavalla, C., & Tutin, A. (2016). *Typologie des séquences lexicalisées à fonction discursive dans la perspective de la rédaction scientifique*.

Évaluation

cours en présentiel : 1 écrit : une analyse d'étude de cas + 1 Dossier : Conception d'un programme de formation en FOS à partir d'un audit.

Cours à distance : dossier + CC

AGIR ENSEIGNANT

Enseignantes : Ana CASTELO (pour le cours en présentiel), Lin XUE (pour le cours à distance)

Cours en présentiel (A. Castelo)

Contenu

Le séminaire en présentiel portera sur les pratiques enseignantes et l'accompagnement à la réflexivité des futurs-enseignants. Nous nous appuierons sur les recherches en lien avec le corps, les gestes, les paroles, la multimodalité ainsi que les pratiques artistiques et performatives en didactique des langues. Il s'agira de prendre en compte non seulement l'importance de la qualité d'écoute verbale et non-verbale en situation d'enseignement-apprentissage, mais aussi les dynamiques relationnelles (attentionnelles et émotionnelles), les prises de conscience et l'explicitation de ses savoir-faire. À travers les techniques de l'explicitation de Vermersch, nous introduirons une approche phénoménologique fondée sur une recherche vécue en première personne, qui permet de prendre en compte une expérience telle qu'elle a été vécue, la rendre explicite et mettre en lumière ses qualités sensibles et préréfléchies.

L'étudiant découvrira ainsi des outils d'accompagnement sur la réflexivité des actions de l'enseignant : journaux de bord, enregistrements de cours, entretiens d'auto-confrontation, sensibilisation aux techniques de l'explicitation (entretien d'explicitation et auto-explicitation) et focus-group.

Évaluation

Dossier

Bibliographie

- Aden, J. (2013). Apprendre les langues par corps. Pour un ThéâtreMonde. Plurilinguisme, interculturalité et transmission, 109-123.
- Aden, J., Maître de Pembroke, E., & Mouchet, A. (Éds.). (2018). Corps, gestes, paroles dans la situation d'enseignement. Recherches & éducations, HS, Article HS.
- Aden, J., Clark, S., & Potapushkina-Delfosse, M. (2019). Éveiller le corps sensible pour entrer dans l'oralité des langues : Une approche éactive de l'enseignement de l'oral. Lidil, 59.
- Azaoui, B., & Tellier, M. (2020). Comment le corps coconstruit les discours et le sens. TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage, 36, Article 36.
- Castelo, A. (À paraître). « La spirale de surprises d'une pédagogie éactive, sensorielle et poétique ». In Aden J, Eschenauer S. et Maître de Pembroke E. (Ed.). Actes du colloque Empathie et Bienveillance au cœur des apprentissages. Éditions Le Manuscrit, France.
- Cicurel, F. (1985). Parole sur parole. Le métalangage dans la salle de classe. Paris : Clé International.
- Cicurel, F. (2011). Les interactions dans l'enseignement des langues : agir professoral et pratiques de classe. Paris : Didier.
- Maître de Pembroke, E. (2015). Phénoménologie des gestes de positionnement en classe. Recherche et Éducations, 13, 101-115.
- Masciotra, D., Roth, W.-M., & Morel, D. (2008). Chapitre 1. Être en situation de.... In Énaction. Apprendre et enseigner en situation (p. 19-39). De Boeck Supérieur.
- Tellier, M., & Cadet, L. (2014). Le corps et la voix de l'enseignant : Théorie et pratique. Maison des Langues.
- Trocme-Fabre, H. (1999). Réinventer le métier d'apprendre. Editions Eyrolles.
- Xue, L. (2017) « Construction d'une image de soi pluri-identitaire et contextualisée », Études en Didactique des Langues (EDL), numéro 29, pp. 129-146.

Cours à distance (L. Xue)

Contenu

Ce cours a pour objectif de présenter les outils et les théories nécessaires aux enseignants et aux futurs enseignants afin de développer une pratique réflexive dans le domaine de l'enseignement des langues. Par l'étude des théories en socioconstructivisme, en émergentisme et en pensée enseignante, les étudiants seront amenés à saisir les particularités de l'agir professoral. Nous nous intéresserons également aux différentes approches permettant d'avoir accès à la pensée enseignante, notamment à l'entretien d'auto-confrontation ainsi qu'à sa réalisation. Enfin, les caractéristiques des pratiques enseignantes seront travaillées à travers l'analyse des discours de verbalisation des enseignants de façon thématique.

compétences visées

- Comprendre les caractéristiques de l'activité et de l'action sociales en général (aspects sociohistorique, personnel et contextualisé) et les particularités de l'agir professoral ;
- S'initier aux outils d'accompagnement sur la réflexivité (entretien d'autoconfrontation, journal de bord, rapport réflexif...) et à l'analyse des pratiques enseignantes ;
- Savoir identifier les émotions, les difficultés et les obstacles présents en situation d'enseignement de langue et prendre du recul par rapport à ses pratiques et à son style professoral.

Évaluation

Dossier

Bibliographie

Borg S. (2003). « Teacher cognition in language teaching: a review of research on what language teachers think, know, believe, and do ». *Language Teaching* no 36(2). pp. 81–109.

Cicurel F. (2011). « De l'analyse des interactions en classe de langue à l'agir professoral : une recherche entre linguistique interactionnelle, didactique et théories de l'action ». *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* (149–150). pp. 41–55.

Damásio, A. R. (1995). *L'Erreur de Descartes : la raison des émotions*. Paris : Odile Jacob.

De Bot K. (2008). « Introduction: second language development as a dynamic process ». *The Modern Language Journal* no 92(2). pp. 166–178.

Engeström Y., Miettinen R. & Punamäki-Gitai R.-L. (1999). *Perspectives on Activity Theory*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.

BCC 4 Préprofessionnalisation

Vous devez choisir une option parmi les 3 suivantes (l'option FLS pour public sourd étant réservée aux étudiants inscrits dans le parcours FLE pour public sourd).

Option ingénierie professionnelle

UE 4.1 PROJETS NUMÉRIQUES EN FLE : expertise et conception

Enseignants : Martine EISENBEIS et Dominique PERRIN (pour le cours présentiel) ; Martine Eisenbeis (pour le cours à distance)

Objectifs

Ce cours a pour objectifs :

1. de découvrir et d'assimiler les notions théoriques de corrections, feedback, aides & étayage,
2. de faire l'analyse pédagogique de dispositifs médiatisés pour l'enseignement et l'apprentissage du FLE
3. de concevoir un scénario pédagogique dans le cadre d'un enseignement hybride ou à distance, donc d'un dispositif médiatisé,
4. de découvrir les fonctionnalités de la plateforme Moodle en mode enseignant
5. de mettre en œuvre ce scénario pédagogique dans cette plateforme à destination des apprenants.

Ces questions seront abordées à travers quelques notions-clés :

- Public, niveau, communauté d'apprentissage, besoins, compétences, objectifs, tâche/activité/exercice,
- Feedback, correction, étayage, tutelle, consignes, métalangage, aide multimodale, évaluation,
- Médiation / médiatisation, autoformation guidée/ intégrée
- Collaboration / coopération, CMO, communication synchrone/asynchrone, ...

Evaluation

Au cours du semestre, les étudiants devront d'une part expertiser un dispositif médiatisé, d'autre part, construire une séquence pédagogique sur la plateforme Moodle.

Bibliographie indicative

Barrière I., Emile H. & Gello F. (2011) *Les TIC, des outils pour la classe*, Grenoble, PUG

Cordina D., Rambert J. & Oddou M. (2017), *Pratiques et projets numériques en classe de FLE*, CLE International, Paris,

Guichon, N. (2006). *Langues et TICE - Méthodologie de conception multimédia*. Paris : Ophrys

Mangenot F., (2017), *Formation en ligne et MOOC : apprendre et se former en langue avec le numérique*, Hachette FLE, Paris

Nissen E. (2019), *Formation hybride en langues –Articuler présentiel et distanciel*, Didier, Paris

Ollivier & Puren C. (2012), *Le web 2.0 en classe de langue*, Ed. Maison des Langues, Paris

UE4.2 CENTRE DE RESSOURCES ET AUTOFORMATION ACCOMPAGNEE

Enseignante : Annick RIVENS

Contenu

Cette UE se propose d'aborder le fonctionnement d'un centre de ressources en langues tant du point de vue des ressources et des acteurs (tuteurs et apprenants) que de son existence institutionnelle. Nous combinerons trois niveaux d'approches : macro (le CRL et l'institution), méso (le dispositif d'autoformation) et micro (les ressources et les acteurs). A l'heure de l'institutionnalisation de l'enseignement numérique, où se situe le CRL et quelles sont les pratiques de formation attestées, pour viser quelles compétences langagières ?

Nous envisagerons la notion de « dispositif » pour répondre à ces questions, et chercherons à en déterminer les éléments essentiels, selon un continuum qui peut aller du dispositif en présentiel enrichi, au dispositif hybride voire la FOAD (Formation Ouverte et A Distance).

Par ailleurs, les pratiques développées reposeront sur le concept d'autoformation guidée, et de développement de l'autonomie de l'apprenant, qui peut se mettre au service de l'apprentissage des langues.

Le CRL de l'université Lille 3 servira de terrain d'observation et de recherche pour la mise en pratique des concepts abordés.

Des intervenants extérieurs pourront venir présenter des dispositifs en lien avec ces concepts.

Objectifs

Maîtriser les concepts essentiels pour un montage de dispositif d'apprentissage des langues qui va de pair avec le développement de l'autonomie chez l'apprenant, au sein de ce dispositif.

Prendre en compte les éléments essentiels pour le montage d'un tel dispositif et comprendre le fonctionnement d'un Centre de Ressources en Langues, d'un point de vue pédagogique et institutionnel.

Évaluation

Contrôle continu. Présentation d'un dossier dont les modalités seront précisées en début de formation

Bibliographiques indicative

ALBERO, Brigitte. 1998. « Les Centre de Ressources Langues ; interface entre matérialité et virtualité. » *Etudes de Linguistique Appliquée* n°112, « Ressources pour l'apprentissage : excès et accès », 469-482.

BARBOT, Marie-José, 2000. *Les auto-apprentissages*. Collection Didactique des langues étrangères, Clé International.

CAZADE, Alain éd. 2003. *Pratiques et Recherches en Centres de Langues*, ASp, revue du GERAS, n° 41-42.

CIESKANSKI, Maud. 2006 *L'accompagnement à l'autoformation en langue étrangère : Contribution à l'analyse des pratiques professionnelles - Étude des dimensions langagières et formatives des pratiques dites "de conseil" dans des systèmes d'apprentissage autodirigé en LE*, Thèse de doctorat, CRAPEL, Université de Nancy 2.

JACQUINOT-DELAUNAY, Geneviève et MONNOYER, Laurence. 1999. *Le dispositif : Entre usage et concept*. HERMÈS n°25 - 1999.

POTEAUX, Nicole. 2000. Nouveaux dispositifs, nouvelles dispositions, *Les langues modernes* n°3, « Dossier : les nouveaux dispositifs d'apprentissage des langues vivantes », 8-11.

POTHIER, Maguy. 2003. *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*. Paris : Ophrys.

RIVENS MOMPEAN, Annick & SCHEER, Regina. 2003. « Le Centre de Ressources en Langues : de l'outil satellite au dispositif intégré », in ASp, revue du GERAS, n° 41-42.

Option langue et migration

UE4.1 LE FRANÇAIS LANGUE DE SCOLARISATION ET FRANÇAIS LANGUE D'INTERGATION

Enseignante : Céline BEAUGRAND (pour le cours présentiel et pour le cours à distance)

Le cours est découpé en 2 blocs de 12h

Pour le bloc FLI :

Prérequis : savoir construire une séquence didactique

Contenu : Le cours sera articulé autour de trois axes :

- un axe sociologique : politique des langues et politique d'accueil des migrants en France et en Europe
- un axe d'enseignement : entraînement à la création de cours de niveau A.1.1 notamment, pour un public d'adultes migrants
- rencontre avec les associations du Nord-Pas-de-Calais qui travaillent avec des adultes migrants

Compétences visées :

- Se familiariser avec l'enseignement du FLE à un public d'adultes migrants, et connaître les principaux débats liés aux notions de langue, d'identité et de migration, en France et en Europe
- être capable de construire une séquence de niveau A1.1

Bibliographie indicative :

- ADAMI, H. (2009) : *La formation linguistique des migrants*, Paris, CLE International.
ETIENNE, S. (2008) : *Créer des parcours d'apprentissage pour le niveau A1.1*, Paris, Didier.
SCHNAPPER, D. (2007) : *Qu'est-ce que l'intégration*, Paris, Gallimard.

Pour le bloc FLScO :

Prérequis : être initié.e à l'analyse de discours

Contenu : Ce cours a pour finalité d'apporter une meilleure connaissance du champ spécifique du Français Langue de Scolarisation (FLScO) sur les plans théorique, didactique et pédagogique.

Compétences visées :

- S'approprier les concepts et notions en présence dans le champ du FLScO et identifier les contextes où le français est langue de scolarisation.
- Mener une réflexion sur les relations entre la langue et les matières scolaires à travers différents objets d'étude (discours de l'enseignant, manuels scolaires, textes institutionnels, ...).
- Analyser de manière approfondie un contexte spécifique du FLScO (la scolarisation des élèves allophones en France) afin de définir les besoins des apprenants et les principales composantes de l'enseignement/apprentissage.
- Identifier les spécificités de la didactique du FLScO et s'approprier quelques repères pédagogiques en s'appuyant sur des outils existants.

Bibliographie indicative :

- BEACCO J.-C. et al.. (2016), *Guide pour l'élaboration des curriculums et pour la formation des enseignants. Les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
CHISS J.-L. (dir.) (2008), *Immigration, école et didactique du français*, Didier, Paris.
DUVERGER J. (2005), *L'enseignement en classe bilingue*, Hachette, Paris.
PEUTOT F., CHERQUI G. (2015), *Inclure : français langue de scolarisation et élèves allophones*, Hachette FLE, Paris.
VERDELHAN-BOURGADE M. (2002), *Le français langue de scolarisation. Pour une pédagogie réaliste*, Presses Universitaires de France, Paris.
VIGNER G. (2009), *Le français langue seconde. Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés*, Hachette, Paris.

Evaluation commune aux deux blocs :

Réalisation d'un devoir maison, dossier (en groupe) + réalisation de travaux en contrôle continu (à préciser à la rentrée)

UE4.2 ALPHABETISATION EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Enseignant : Céline BEAUGRAND

Contenu

Ce cours a pour finalité d'apporter une meilleure connaissance de la formation de base pour adultes allophones peu ou pas scolarisés antérieurement, des notions en jeu dans ce domaine et d'entraîner à la préparation de séquences didactiques en prenant en compte les spécificités du public et ses besoins.

Compétences visées

- S'approprier les notions d'alphabetisation, d'illettrisme et de littéracie et les situer dans un contexte institutionnel au niveau national et international
- Comprendre la complexité des processus en jeu dans l'apprentissage de la lecture en français (langue maternelle et langue seconde) et définir les grands axes de son enseignement.

- Appréhender l'organisation du système écrit en français et les conséquences sur son enseignement/apprentissage.
- S'approprier les méthodes et outils existants (supports pédagogiques, référentiels, « Ateliers Socio-Linguistiques », ...) pour élaborer des parcours de formation en intégrant différents domaines de compétences.

Evaluation

Devoir sur table (2h) : questions de cours + analyse d'un support pédagogique

Bibliographie indicative

- ADAMI H., *La formation linguistique des migrants*, Paris, Clé International, 2009.
 ADAMI H., ETIENNE S. (dir.), « Littéracie et alphabétisation des adultes : questions théoriques, andragogiques et didactiques », *Savoirs et formation. Recherche et pratiques*, Paris, AEFTI, 2010.
 BEACCCO J.-C., DE FERRARI M., LHOÏTE G., TAGLIANTE C., *Niveau A1.1 pour le français (Publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés)*, Paris, Didier, 2005.
 CATACH N., *L'orthographe française*, Paris, Nathan, 1986.
 CHAUVEAU G., *Le savoir-lire aujourd'hui*, Paris, Retz, Coll. Petit forum, 2007.
 ECALLE J., MAGNAN A., *L'apprentissage de la lecture et ses difficultés*, Paris, Dunod, 2010.
 FOURNET S., *Les savoirs de base : pratique de formateurs. Lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, apprentissage du FLE*, Paris, L'Harmattan, 2007.
 GLOAGUEN VERNET G., *Enseigner le français aux migrants*, Hachette FLE, 2009.

Option FLS pour public sourd

UE4.1 PERFECTIONNEMENT LSF3

Voir avec la responsable du parcours : Annie RISLER

UE4.2 ALPHABETISATION EN FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Enseignant : Céline BEAUGRAND

Contenu

Ce cours a pour finalité d'apporter une meilleure connaissance de la formation de base pour adultes allophones peu ou pas scolarisés antérieurement, des notions en jeu dans ce domaine et d'entraîner à la préparation de séquences didactiques en prenant en compte les spécificités du public et ses besoins.

Compétences visées

- S'approprier les notions d'alphabétisation, d'illettrisme et de littéracie et les situer dans un contexte institutionnel au niveau national et international
- Comprendre la complexité des processus en jeu dans l'apprentissage de la lecture en français (langue maternelle et langue seconde) et définir les grands axes de son enseignement.
- Appréhender l'organisation du système écrit en français et les conséquences sur son enseignement/apprentissage.
- S'approprier les méthodes et outils existants (supports pédagogiques, référentiels, « Ateliers Socio-Linguistiques », ...) pour élaborer des parcours de formation en intégrant différents domaines de compétences.

Evaluation

Devoir sur table (2h) : questions de cours + analyse d'un support pédagogique

Bibliographie indicative

- ADAMI H., *La formation linguistique des migrants*, Paris, Clé International, 2009.
 ADAMI H., ETIENNE S. (dir.), « Littéracie et alphabétisation des adultes : questions théoriques, andragogiques et didactiques », *Savoirs et formation. Recherche et pratiques*, Paris, AEFTI, 2010.
 BEACCCO J.-C., DE FERRARI M., LHOÏTE G., TAGLIANTE C., *Niveau A1.1 pour le français (Publics adultes peu francophones, scolarisés, peu ou non scolarisés)*, Paris, Didier, 2005.
 CATACH N., *L'orthographe française*, Paris, Nathan, 1986.

CHAUVEAU G., *Le savoir-lire aujourd'hui*, Paris, Retz, Coll. Petit forum, 2007.
ECALLE J., MAGNAN A., *L'apprentissage de la lecture et ses difficultés*, Paris, Dunod, 2010.
FOURNET S., *Les savoirs de base : pratique de formateurs. Lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, apprentissage du FLE*, Paris, L'Harmattan, 2007.
GLOAGUEN VERNET G., *Enseigner le français aux migrants*, Hachette FLE, 2009.

Contenu des UE : Master 2 FLE - Semestre 4

BCC 1 Professionnalisation

UE 1.1 STAGE PROFESSIONNEL

PRÉPARATION AU STAGE

Enseignantes : Emilie KASAZIAN (pour le cours en présentiel), Sophie Babault (pour le cours à distance)

Objectifs :

Accompagner dans la recherche de stage, préparer l'arrivée sur le lieu de stage.

MÉMOIRE (+ STAGE)

Mémoire final réalisé à partir d'un stage (obligatoire) dans un organisme ou une institution.
Soutenance devant un jury.

UE 1.2 GESTION DE PROJET

GESTION DE PROJET

Enseignants : (à définir pour le cours en présentiel), Jovan KOSTOV (pour le cours à distance)

Contenu

Ce cours propose une mise en application pratique du cours de méthodologie de projet par la participation à un projet d'ingénierie professionnelle.

Évaluation

modalités d'évaluation précisées à la rentrée

ENCADREMENT POUR LE MASTER 2 DDL FLE/S

Pour les stages et la rédaction du rapport de stage et du mémoire des informations détaillées sont disponibles en ligne sur la plateforme Moodle.

Enseignants référents pour le suivi des stages et du mémoire de Master

- S. Babault (MCF à l'Université de Lille) : didactique du FLE, sociolinguistique du plurilinguisme, programmes bilingues, français langue de scolarisation, français sur objectifs spécifiques.
- E. Canut (Professeure à l'Université de Lille) : Linguistique de l'acquisition du langage oral et écrit, didactique du français langue première et langue seconde/étrangère, interactions, corpus oraux
- A. Castelo (Docteure, Enseignante d'espagnol à l'Université Lille SHS): Enseignement transdisciplinaire, apprentissage des langues à travers les pratiques artistiques et performatives, la transformation des pratiques enseignantes, la recherche en première personne.
- J. Delahaie, (Professeure à l'Université de Lille) : didactique du FLE, interactions, corpus, sémantique, pragmatique interculturelle
- M. Eisenbeis (PRCE/PRAG au DEFI à l'Université de Lille, responsable des projets numériques) : numérique (conception et utilisation), autoformation et tutorat, interactions en classe de langue, place de la grammaire et de la correction, réception de l'oral : pratiques et évaluation
- A. Jatteau (MCF à l'Université de Lille) : phonétique et phonologie, didactique de la prononciation.
- E. Kasazian (MCF à l'Université de Lille) : analyse des pratiques enseignantes, didactique de la grammaire, discours de l'enseignant, cultures éducatives (d'enseignement/ d'apprentissage)
- C. Patin (MCF à l'Université de Lille) : phonétique et phonologie du français, didactique de la prononciation
- P. Pietrandrea (Professeure à l'Université de Lille) : grammaire française et comparée
- S. Royer (ATER) didactique du français sur objectif spécifique (FOS/FOU/FLP), analyse du discours et des interactions, littératies numériques, pédagogie de projet
- A. Risler (MCF à l'Université de Lille) linguistique de la langue des signes française; les unités lexicales et leur variation; le pointage en LSF ; expression du déplacement en LSF ; temps, aspect, modalité en LSF
- A. Rivens (Professeur à l'Université de Lille) : didactique de l'anglais, dispositifs d'apprentissage en langues médiatisés, analyse des pratiques langagières avec les TICE
- E. Rosen (MCF à l'Université de Lille) : FLE, CECR
- F. Tayalati (MCF à l'Université de Lille) : sémantique, syntaxe (Typologie sémantico-syntaxique ; structure argumentale ; typologie des compléments ; marquage casuel ; aspect, etc.)

Des enseignants extérieurs à l'université de Lille ou des professionnels ayant le statut de docteur sont également susceptibles d'encadrer des étudiants dans le cadre de projets spécifiques :

- M. P. Perdereau : enseignement du FLE/FLS aux enfants, interculturel, didactique du plurilinguisme
- D. Dupleix : didactique du FLE et de l'évaluation, certifications en FLE

LES SERVICES NUMERIQUES INCONTOURNABLES

Le numérique à l'Université de Lille ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITE NUMERIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés. En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type prenom.nom.etu@univ-lille.fr.

SE CONNECTER AU RESEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre email ULille). En cas de difficulté, la documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille - accueil.

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITES ET INTRANET

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

- aux applications pratiques
- aux alertes et actualités de l'université
- à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)
- à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. ent.univ-lille.fr

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateurs de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

TRAVAILLER A DISTANCE Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNES : DECOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, REVISER

Etudiants, pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques, vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines.

L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques (UNT). Ces UNT sont au nombre de huit. Huit UNT qui couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et qui sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur
- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Auneg.fr- Association des Universités pour l'enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) en vous offrant la possibilité d'explorer les connaissances avec le MOOCs ou d'accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTEs

Découvrez le portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- s'approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources seront mises en ligne en cours d'année vous permettant de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l'Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

BIGBLUEBUTTON

La plateforme pédagogique Moodle vous donne la possibilité de créer un espace de classe virtuelle intégré dans votre cours, vous permettant des échanges synchrones avec vos étudiants en groupe classe.

ACCEDER A CES OUTILS

- ENT > toutes mes applications
- > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMERIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.). Mais également des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD, FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 88

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>.

Pôle DELANG. Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication.

Vous trouverez les informations relatives au Pôle DELANG sur le site internet du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus universitaires Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont-de-Bois

Pour les UE d'anglais (toutes composantes), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation. Pour l'espagnol, des groupes dédiés sont définis dans certains Départements (Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Infocom et Sciences de l'Education), mais les inscriptions sont gérées par le pôle DELANG Campus Pont-de-Bois.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois, qui communique via la plate-forme Moodle. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous. À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 72 37 ou 03 20 41 72 65

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

LE CLES - Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1 : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. la plaquette du CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : cles@univ-lille.fr

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse mél: crl@univ-lille.fr

Autres certifications

Le CLIL organise la passation d'autres certifications, telles que :

- CnaVT - Certification des compétences en néerlandais
- DELE - Certification des compétences en espagnol organisée par l'institut Cervantes
- GOETHE - Certification des compétences en allemand
- TOCFL - Certification des compétences en chinois
- TOEIC - Test de compétences en anglais

Contact : certifications@univ-lille.fr

Veillez-vous référer à la page du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications> pour plus de détails.

LE CRL : Un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources.

L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr> | Contact : crl@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : INFORMER ET PRÉVENIR

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)

contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)

contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations

amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et aux agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>
Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Faculté
des Humanités
Université de Lille



<https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage>

